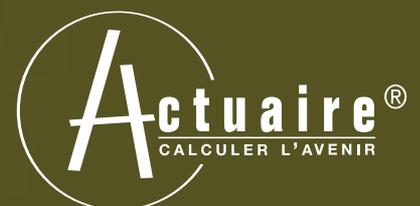


L'ANNÉE 2005-2006
ACTUARIELLE présentée par
Institut des Actuaires



L'ANNÉE ACTUARIELLE 2005 - 2006

 Institut des Actuaires

Institut des Actuaires
4, rue Chauveau-Lagarde
75008 Paris
Tél. + 33 (0)1 44 51 72 72
www.institutdesactuaires.com



© Institut des Actuaires, septembre 2006

Ouvrage co-édité par le Centre d'Études Actuarielles

SOMMAIRE

L'ANNÉE ACTUARIELLE

2005 - 2006

- p.3* — Entretien avec le Président
- p.5* — L'Institut des Actuaire
- p.8* — Le Mouvement Actuariel
- p.16* — Les Comptes de l'Institut des Actuaire
- p.21* — Organisation de l'Institut des Actuaire
- p.34* — Formations d'Actuaire
- p.40* — Tableau des Actuaire

Entretien

avec **Jean-Marie NESSI**
Président de l'Institut des Actuaire



Que reprenez-vous de l'actuariat pour 2005-2006 ?

La transformation évoquée par Véronique Lamblé dans l'année actuarielle 2004-2005 continue. Nous assistons à une structuration de la mise en œuvre des nouvelles normes IFRS, IAS et SOLVENCY II qui confirment que le besoin de transparence exigée passe par une analyse exhaustive des risques auxquels est exposée une entreprise. Les origines et les racines de notre métier d'actuaire qui ont pris dans le terreau de l'assurance doivent maintenant s'étendre à toute activité économique productrice de résultat. L'actuaire du 21^e siècle sera géographe et arpenteur du risque.

Les avancées technologiques liées aux ordinateurs, à leur puissance et leur rapidité permettent la mise en œuvre de modèles nouveaux et complexes issues de recherches scientifiques pointues, concernant notamment différents problèmes techniques non encore résolus. La qualité et les sujets traités dans les mémoires de cette année confirment cette tendance et la capacité de l'actuaire à analyser des problématiques de plus en plus complexes et à utiliser des outils mathématiques sophistiqués. Ces avancées sont particulièrement visibles sur le front de la finance où la place de l'actuaire est évidente et sur les réflexions sur le déterminisme causal.

Enfin, évolution importante : la reconnaissance de l'actuaire. Les intervenants des industries de l'assurance et de la finance font appel à des actuaire non pas simplement pour la mise en œuvre des calculs, mais également pour endosser et assumer les responsabilités liées à leurs travaux.

Quelles sont les principales réalisations de l'Institut dans ce contexte ?

En 2005-2006 les réalisations de l'Institut abondent.

L'Écho des actuaire dont le premier numéro est sorti fin juillet 2005 a continué sa parution en 2006 informant nos collègues sur les activités et les évolutions de notre métier.

Les normes professionnelles et le code de déontologie sont maintenant en place. Le traitement en 2006 d'un dossier relevant du conseil de discipline pour non-application des règles professionnelles est la preuve que le marché reconnaît ce référentiel unique et exige son respect. C'est certainement le signe que notre profession répond aux besoins de notre économie et conquiert ses quartiers de noblesse qui la mèneront probablement vers un statut de profession reconnue dans le cadre d'un ordre professionnel. Le chantier du calcul et de la construction des nouvelles tables de mortalités réglementaires qui, à l'avenir, nous serviront à calculer les provisions des rentes viagères est bien avancé. Les actuaire absents du débat concernant les expériences et les statistiques qui régissent la plus grande partie de leur activité ont ainsi obtenu une légitimité.

Enfin, l'Institut a continué de communiquer et de rayonner vers l'extérieur.

L'enseignement de l'actuariat français est assuré dans plusieurs pays étrangers dont la Chine et le Vietnam, plusieurs demandes émanant de pays en développement nous sont parvenues. Nous participons activement dans plusieurs comités de l'Association Internationale des Actuaire, notamment celui de la solvabilité et de l'enseignement. Notre présence et notre représentation au Comité Consultatif Européen des Actuaire se renforcent d'année en année.

Pourquoi l'Institut des Actuaire a-t-il besoin de poursuivre sa transformation ?

Rappelons tout d'abord que l'Institut est très jeune, c'est seulement la cinquième année que nous fonctionnons comme organisme professionnel unique. Nous souffrons d'un manque de notoriété auprès de l'ensemble des intervenants de nos professions financières et d'assurance et également d'un manque de reconnaissance officielle auprès des autorités et du trésor. Nous travaillons activement à combler ces déficits. Cette année l'Institut a voté une modification de ses statuts en vue de faciliter la continuité de sa gestion, le renouvellement de ses administrateurs et la mobilisation des forces de l'actuariat français qui croit régulièrement vers les 3 000 membres.

L'Institut représente une profession suffisamment nombreuse pour qu'elle se dote des moyens de gestion digne d'un ordre professionnel attentif à la qualité de ses membres et veillant à préserver l'image de l'actuariat qui est un actif pour chacun. Dans ce sens l'Institut a ouvert un chantier sur le statut d'actuaire qualifié qui devra rendre ses conclusions pour application en 2007.

Quelle doit être la stratégie pour la suite ?

Nous avons organisé avec succès, pour le compte de l'AAI, le congrès international des actuaire qui s'est déroulé à Paris fin mai début juin. Plus de 1 500 actuaire venus de 80 pays différents ont participé à 250 séances scientifiques sur des sujets extrêmement variés. Les auteurs et les orateurs français étaient nombreux et actifs avec des contributions de qualité. L'image et la notoriété de l'Actuariat français se sont sensiblement améliorées à la fois sur l'échiquier international et dans le domaine scientifique. Notre stratégie pour l'avenir est de consolider cette image positive en travaillant à améliorer le « faire savoir » de notre « savoir-faire » tant en France qu'à l'étranger.

Je voudrais souligner que cette stratégie est certainement ambitieuse mais que l'Institut en a les moyens. Plus de 15 % des membres sont actifs dans des domaines divers à le servir. C'est certainement ce qui explique comment en si peu de temps, malgré les difficultés et les contradictions l'Institut a pu parcourir un tel chemin. Je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré et vont œuvrer à la réalisation de cette ambition : devenir un ordre professionnel reconnu.



L'Institut DES ACTUAIRES

Stratégie

L'Institut des Actuares regroupe l'ensemble des professionnels diplômés qui exercent la profession d'Actuaire. Son rôle est d'organiser la profession. Sa stratégie est d'élaborer et partager des positions claires sur les débats qui animent les industries de l'Assurance, de la Finance et de la Gestion des risques. Son objectif est de devenir un interlocuteur de référence au service du public, du monde professionnel et de ses membres.

Objectifs

Promouvoir un Actuariat de qualité :

- > au service du **Public**, en assurant qu'il est exercé par des professionnels indépendants ;
- > au service des **Institutions et des Entreprises**, en assurant qu'il est exercé par des professionnels qualifiés ;
- > au service de ses **Membres**, en leur offrant une plateforme unique pour l'Actuariat en France.

Missions

- > Tenue et diffusion publique du **Tableau unique des Actuaires** / Contrôle de qualité des formations d'Actuaires requise par les Standards Internationaux / Organisation du perfectionnement professionnel des **Actuaires** / Établissement et contrôle de règles de déontologie et de normes de pratiques / Règles d'agrément des Actuaires dont les missions sont confiées par les pouvoirs publics / Représentation de la profession auprès des pouvoirs publics / Échanges Internationaux / Publication du **Bulletin Français d'Actuariat** / Tenue d'une bibliothèque scientifique et professionnelle / Organisation de congrès, conférences, débats et réunions professionnelles / Promotion de la reconnaissance mutuelle avec les associations internationales / Encouragement de la science actuarielle.



Historique

1890 I.A.F. Institut des Actuaire s Français

→ **1975**

Président : Jean LAMSON

→ **1985**

Président : Claude BÉBÉAR

→ **1989**

Président : Victor VOLCOUVE

→ **1994**

Président : Jean BERTHON

→ **1998**

Président : Marie-Thérèse LANCE

→ **1994 F.F.A.**

Fédération Française des Actuaire s

Président : Pierre LAVERSANNE

→ **1998**

Président : Pierre MANCINI

→ **2001**

Président : François DELAVENNE

2002 Institut des Actuaire s

Président : François DELAVENNE

→ **2002-03**

Président : Marie-Thérèse LANCE

→ **2003-04**

Président : Daniel BLANCHARD

→ **2004-05**

Président : Véronique LAMBLÉ

→ **2005-06**

Président : Jean-Marie NESSI



Le mouvement

ACTUARIEL

Chiffres clés

en 2005-2006

35 000

Actuaires dans le monde

1 980

Actuaires membres de l'I.A.

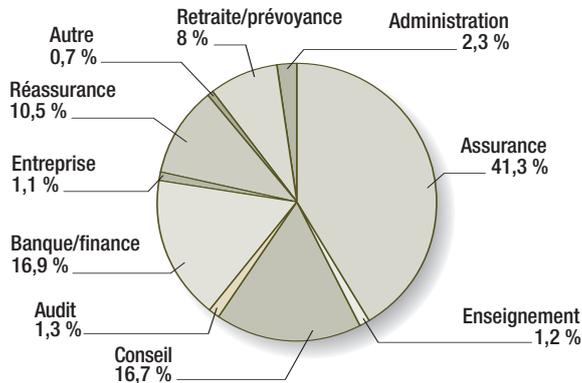
150

nouveaux Actuaires
chaque année en France

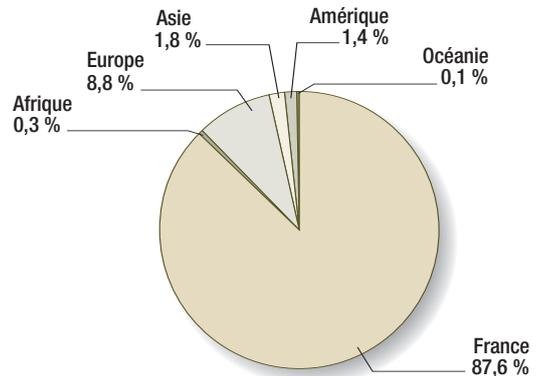
10

formations d'Actuaires
reconnues en France

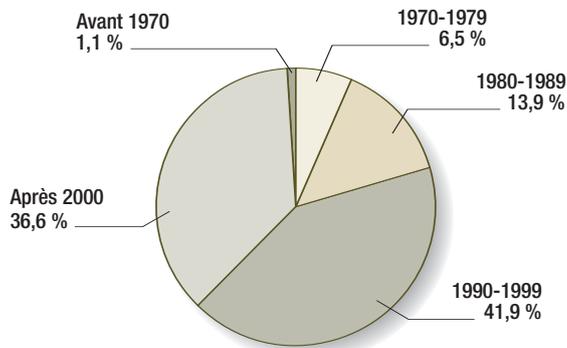
Secteurs d'activités
professionnelles en France



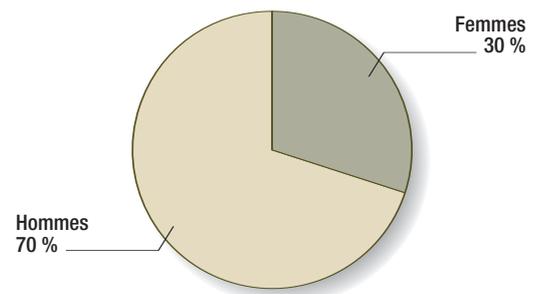
Secteurs géographiques



Promotions



Sexe



Événements actuariels

Le Congrès International des Actuaire en 2006 : un succès mémorable

Sur tous les plans le 28^e Congrès International des Actuaire fut un immense succès. Et pourtant ce n'était pas gagné d'avance.

Rappelons qu'il y a 10 ans, il a fallu que les deux présidents des associations françaises¹ mènent un lobbying intense auprès de l'Association Actuarielle Internationale (AAI) pour obtenir que la candidature de Paris l'emporte sur celle de Barcelone pour l'organisation du Congrès 2006. L'Assemblée générale de l'AAI devait confirmer cette décision en 1998, lors de l'élection de Jean Berthon comme premier Président de la nouvelle Association Actuarielle Internationale.



Claude Bébéar répondit avec enthousiasme à nos sollicitations pressantes de devenir Président du Comité du Congrès et réunit autour de lui un aréopage de dirigeants prestigieux². Qu'ils soient tous remerciés ici très forte-

ment pour le soutien sans faille qu'ils n'ont cessé de nous apporter.

Le travail pouvait commencer, réservation du Palais des Congrès, choix de la société organisatrice d'événements³, qui allait nous accompagner sur tout le parcours, mise au point du programme d'activités, choix des thèmes scientifiques.

Deux commissions siégèrent alors en permanence, la commission d'organisation, présidée par Jean Berthon et la commission scientifique, présidée par Michel Piermay, dont les travaux seront ultérieurement coordonnés par un comité de pilotage, présidé par Bernard Pottier.

Au fil du temps, le projet devient plus précis, la recherche des sponsors fut lancée, le budget s'affina, et il fallu procéder aux premières réservations de lieux pour les activités culturelles. Tout ceci sans savoir sur combien de participants il fallait compter, aucun enseignement significatif

ne pouvant être tiré des expériences de nos prédécesseurs.

Or à l'inverse d'un congrès professionnel classique où 70 à 80 % des ressources proviennent des sponsors, le budget prévisionnel du Congrès reposait à 80 % sur les inscriptions des congressistes et de leurs accompagnants. C'est donc avec une certaine angoisse que l'on attendit le lancement de la première période d'inscription à tarif préférentiel.

En fait, ce n'est qu'au début de l'année 2006 que les chiffres d'inscriptions décollèrent pour se rapprocher de nos objectifs initiaux, suite à des campagnes de promotion internationales et à des relances multiples.

Dieu merci, les sponsors avaient été présents au rendez-vous dès le début et grâce aux avances fournies par le CEA, l'AAP, et l'IA⁴ nous étions en mesure de fonctionner et de préfinancer le Congrès.

Une même incertitude devait régner au niveau des présentations scientifiques jusqu'en 2005, où l'on constatait avec une certaine inquiétude un faible taux de réponses à nos demandes d'articles.

Mais l'afflux de papiers, quelques mois avant le début du congrès, les demandes d'organisation de sessions professionnelles formulées par les différents comités de l'AAI et du Groupe Consultatif, nous amenèrent, heureusement, à pouvoir proposer un programme scientifique extrêmement fourni.

Tous les records ont été battus :

- 163 papiers ont été acceptés et présentés ;
- 57 exposés à caractère professionnel ont été effectués au cours de 110 séances parallèles et plénières.

La participation fut aussi exceptionnelle. 1 410 congressistes et 246 accompagnants nous firent l'immense plaisir de participer à nos travaux et pour plus de la moitié d'entre eux aux activités culturelles offertes par le congrès et ses sponsors : réception au Musée des Arts Forains,

1. Jean Berthon pour l'Institut des Actuaire Français, Pierre Mancini pour l'Association des Actuaire de l'ISFA.

2. Richard Batty, Philippe Camus, Denis Kessler, Jean-Philippe Thierry, Jean-Marie Nessi, Michel Pébereau, Bernard Pottier, Pierre de Villeneuve, Alain Wicker, Joël Winter, Daniel Blanchard.

3. Lever de Rideau.

4. CEA 80 000 € - AAP 50 000 € - IA 7 500 €.

opéra et concerts à l'Opéra Bastille, au théâtre des Champs-Élysées, aux Invalides, spectacle à Chantilly, visite privée du Louvre et du Musée d'Art moderne, soirée de Gala et feux d'artifice à Versailles, sans compter les réceptions privées des sponsors.

Il est difficile de choisir dans l'ensemble du Congrès les événements les plus marquants.



Parmi les temps forts, figureront certainement les cérémonies d'ouverture et de clôture. La première fut marquée par un discours, très bien accueilli, du Ministre de l'Économie et des Finances, qui souligna les bonnes perspectives économiques de la France, le retour de la confiance, l'amélioration des finances publiques, l'attractivité de notre pays pour les investisseurs étrangers, et plaça la profession des actuaires au centre de la société du risque. Parmi les sujets, qui concernent les actuaires, on notera la titrisation des risques d'assurances ou les garanties emprunteurs pour les personnes atteintes de maladies graves ou en rémissions.

Cette même matinée vit se tenir une table ronde réunissant les plus grands patrons français de la Banque, de l'Assurance et de la Réassurance, Claude Bébéar, Michel Pébereau, Denis Kessler, André Lévy-Lang, sur la problématique du risque dans la gestion des entreprises financières, plaçant ainsi les actuaires face aux enjeux de l'avenir.

La dernière partie de cette matinée fut réservée à un exposé de Paul Embrechts sur les événements extrêmes en finance et en assurance, servant brillamment d'introduction aux séances scientifiques qui allaient se dérouler ensuite sur deux jours pleins et consacrés aux six principaux thèmes retenus par le Congrès :

- la dépendance stochastique ;
- les mesures de la solvabilité et la gestion actif-passif ;
- la responsabilité de l'actuaire ;
- le point de vue et le rôle des actuaires vis-à-vis des nouvelles normes comptables ;
- problèmes actuariels liés au départ en retraite de la génération du babyboom ;
- les grands risques et l'assurabilité.

Parallèlement, des ateliers professionnels furent organisés par les différents comités de l'AAI et du Groupe Consultatif, au cours duquel fut exposé l'état d'avancement de leurs travaux.

La séance de clôture fut l'occasion d'un débat passionnant sur le thème actuariat et culture, où des spécialistes des philosophies musulmanes, chinoises et occidentales Malek Chebel, François Ewald, et François Julien décrivent l'évolution de la notion de risque dans les différentes sociétés. Pour conclure, un vibrant appel à la participation bénévole des actuaires au sein d'Actuaires sans Frontières fut lancé par F.X. Hay à partir de son expérience dans les bidonvilles de la région de Bombay.

De l'avis unanime des participants étrangers et français, ce Congrès a contribué à rehausser notre image dans le mouvement actuariel international et favorisera le rayonnement de notre profession, tant en France qu'à l'étranger. Que tous ceux qui de près ou de loin y ont contribué par leurs efforts ou par leur présence en soient vivement remerciés.

Le Comité d'Organisation



L'Actualité Scientifique du Congrès International des Actuaires 2006



Bien que la France, cofondateur de l'Association Actuarielle Internationale en 1895, ait toujours été un acteur majeur et souvent pionnier de la science et de la profession actuarielle, deux congrès seulement sur 27 se sont tenus sur notre territoire, celui de 1900 et celui de 1937.

LES CONGRÈS DE L'ASSOCIATION ACTUARIELLE INTERNATIONALE

Les Congrès précédents ont eu lieu au Royaume-Uni, à Birmingham en 1998 et au Mexique, à Cancun en 2002.

Le prochain Congrès se tiendra en Afrique du Sud, au Cap, en 2010.

LE CONGRÈS DE PARIS

Il a réuni plus de 1 400 participants venus de tous les pays du monde : 35 pays d'Europe, 14 pays d'Amérique centrale et latine, le Canada et les États-Unis, 14 pays d'Afrique et du Moyen-Orient, 16 pays d'Asie du Sud Est et l'Australie, au total 82 pays ont été représentés.

Le slogan retenu pour le Congrès de Paris a traduit le rôle de l'actuaire face aux défis du monde à venir. Il s'agit de « sécuriser l'avenir », c'est-à-dire d'offrir les meilleures conditions de développement économique et plus généralement de toute activité humaine, avec en premier lieu l'aventure de la vie, à travers les opérations d'assurance et de banque, mais aussi à travers les offres de systèmes de couverture sociale, de prévoyance et retraites qui rendent supportable la prise de risque inhérente à ces activités.

Il se relie naturellement au slogan de la profession d'actuaire en France : « calculer l'avenir » car il n'est pas d'offre de produits en assurance, banque, finance, retraites qui ne débouche sur l'évaluation, le contrôle et la gestion des risques eux-mêmes fondés sur des calculs visant à intégrer les incertitudes de l'avenir par le recours aux méthodes mathématiques et statistiques les plus sophistiquées.

Il se décline en plusieurs thèmes particulièrement d'actualité :

ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES

A. La dépendance stochastique (corrélation et dépendance non linéaire)

Il s'agit d'un thème à dominante scientifique marquée qui recouvre entre autres les notions de modélisation dans l'incertain des divers processus intervenant en assurance, banque et finance ainsi que tous les développements liés à la mesure de dépendance entre risques financiers, risques d'actifs et risques de passifs.

B. Les mesures de la solvabilité et la gestion actif-passif

Dans ce thème scientifique à caractère opérationnel, on a traité par exemple de la couverture dynamique des risques optionnels dans les contrats d'assurance, de l'impact de la réassurance sur la solvabilité, des liens entre solvabilité et gestion actif-passif et des mesures de la solvabilité des activités bancaires et financières.

ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

A. La responsabilité de l'actuaire

Il s'agit d'aborder des questions liées au rôle de l'actuaire dans la certification des comptes, l'application des normes actuarielles et plus généralement toutes les questions d'ordre professionnel posées à l'actuaire par les nouveaux développements dans le domaine des normes comptables et de la solvabilité.

B. Le point de vue et le rôle des actuaires vis-à-vis des nouvelles normes comptables

ont été passés en revue les problèmes créés par l'application des nouvelles normes comptables en assurance vie et dommage, comme la « fair value » des engagements, la « consistent embedded value » et tous les développements possibles à venir.

ACTUALITÉS TECHNIQUES

A. Problèmes actuariels liés au départ en retraite de la génération du baby-boom

On s'intéresse dans ce thème plus particulièrement aux problèmes de l'équilibre des régimes de retraite, des stratégies de gestion du risque de longévité, du rôle respectif de la capitalisation et de la répartition, et de toutes les questions liées à la couverture des risques santé et dépendance des personnes âgées.

B. Les grands risques et l'assurabilité

Ont été abordées les questions d'assurabilité des risques catastrophes et des événements

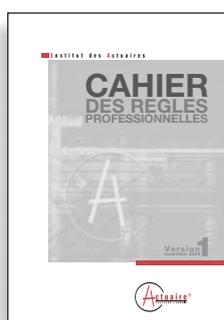
extrêmes, ainsi que tous les problèmes liés à leur modélisation. La notion de risque catastrophique ou d'événement extrême recouvre tout autant des phénomènes pour lesquels existe une base statistique (par exemple les événements naturels) que des risques émergents (terrorisme, risques de type nucléaire, biologique ou chimique, pandémie...).

Ces thèmes ont été abordés pendant quatre jours, du lundi au vendredi à l'exception du mercredi, dans plus de 100 sessions plénières ou parallèles à travers plus de 150 papiers scientifiques et de nombreux exposés professionnels.



Normes actuarielles

L'élaboration des Normes professionnelles des Actuaire repose sur le travail de 12 commissions réparties par secteur d'activités ou thèmes. Leur adoption repose sur un protocole inspiré de l'Association Actuarielle Internationale (AAI) et passe par la consultation des membres puis



validation du Conseil. Ces règles sont consignées dans le « Cahier des normes professionnelles ».

Les travaux de ces commissions sont communiqués et accessibles à tous les Actuaire.

CAHIER DES NORMES PROFESSIONNELLES

Le premier cahier des règles professionnelles est paru fin 2004. Il regroupe les textes approuvés en Assemblée générale et en Conseil d'administration de l'Institut :

- le code de déontologie de l'Institut des Actuaire ;
- des recommandations techniques ;
- la charte de certification et de suivi des tables de mortalité et des lois de maintien en incapacité et invalidité ;
- la charte de la rédaction du rapport actuariel des PERP.

Il constitue le premier référentiel commun des productions officielles de l'Institut des Actuaire. Plateforme du savoir-faire des commissions professionnelles de l'Institut des Actuaire, ce premier cahier a vocation à évoluer et à s'enrichir des nouveaux travaux des commissions.

LE PERP

Dans le cadre de la loi Fillon, l'Institut des Actuaire a fixé le contenu minimum du rapport actuariel et défini les règles de gouvernance de la commission d'agrément.

La Commission d'agrément s'est étendue et elle comporte maintenant deux sections :

- la section mortalité-incapacité-invalidité qui poursuit les missions précédentes de la « commission d'agrément des actuaire habilités à certifier les tables de mortalité et les lois de maintien en incapacité de travail et en invalidité » antérieure ;
- une section PERP qui prend les missions d'agrément des actuaire habilités à rédiger le rapport actuariel des PERP, de suivi de l'activité des actuaire agréés et de compte rendu de l'activité de rédaction de ces rapports.

Ces deux sections ont des règles de fonctionnement et déontologiques écrites sur des principes identiques, mais avec une déclinaison propre à la mission de chacune des sections.

COMMISSIONS TECHNIQUES

Les commissions techniques continuent à progresser dans leurs travaux.

Nous rappelons la liste des commissions et les noms de leurs animateurs :

Retraite	Alain Martini
Santé	André Wencker
Dommages	Emmanuel Dubreuil et Arthur Charpentier
Banque et Finances	François Bonnin
Actif-Passif	Martial Lasfargues
Réassurance	Laurent Montador
Commission comptable	Charles Vincensini
Solvabilité	Christiaan Weijling et Véronique Lamblé
Indices de référence de marché	Pierre Mathoulin
Modélisation	Véronique Lamblé
IAS 19	Denis Campana
Tables de mortalité (achevée)	Guillaume Leroy

La réforme statutaire de l'Institut des Actuaires

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 28 juin 2006 et a adopté ses nouveaux statuts.

concernant un actuaire par la commission de déontologie ».

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

Une des **principales évolutions** concerne le processus électoral. Les mandats auront désormais une durée de 4 ans avec un renouvellement de la moitié du conseil tous les deux ans. Dix administrateurs seront donc à élire tous les deux ans. Les listes étant composées de six membres, la liste arrivée en tête est entièrement élue. Les quatre autres sièges sont répartis entre les autres listes à la proportionnelle.

Les autres évolutions majeures concernent notamment la suppression du tirage au sort (puisque les administrateurs sortants sont connus à l'avance selon leur ancienneté), **le renforcement des règles déontologiques** et l'intégration des **normes professionnelles actuarielles**.

Le **comité des sages** est maintenu dans les nouveaux statuts. Les anciens Présidents de l'Institut, à compter de 2007, en sont désormais membres de droit.

La notion de **normes professionnelles** a été définie dans les nouveaux statuts : « *Une norme professionnelle est un énoncé du comportement exigé de l'actuaire évoluant dans un contexte défini, surtout en ce qui concerne la méthodologie à adopter, la façon d'établir des hypothèses, le contenu du rapport ou de l'opinion qui en découle et la manière dont le rapport ou l'opinion doit être présenté* ». Ces normes sont classées en **4 catégories**, selon leur degré d'importance, des directives obligatoires aux simples recommandations de pratique.

Le respect de ces normes pour les membres de l'Institut a été renforcé statutairement par l'insertion d'articles spécifiant les conditions de fonctionnement du **conseil de discipline** et de la **commission d'appel** : « *Le conseil de discipline est chargé de formuler un avis motivé et le cas échéant de décider d'une sanction sur transmission d'un dossier disciplinaire*

LE SONDAGE INITIAL

C'est un sondage réalisé par l'Institut auprès de ses membres qui est le point de départ de la réforme statutaire menée sur plusieurs mois, avec un total de 304 réponses exploitables. Les réformes proposées ont principalement été celles souhaitées par la majorité des actuaires.

- À la question « Souhaitez-vous voir changer le mode de scrutin », 67 % des sondés avaient répondu **oui**. Cela a été le fait générateur du groupe de travail et du projet de nouveaux statuts qui doivent répondre à cette attente.

- Sur la périodicité des élections, les résultats avaient été : 44 % **tous les 2 ans**, 31 % tous les 3 ans et 25 % tous les ans. Les nouveaux statuts prévoient des élections tous les 2 ans.

- À la question sur un renouvellement du conseil partiel ou en bloc, 56 % des actuaires s'étaient exprimés pour **un renouvellement partiel**. Le renouvellement par moitié (10 administrateurs) proposé par les nouveaux statuts permet de satisfaire les attentes de la majorité de nos membres.

- Sur un fonctionnement par liste ou individuel des élections, une grande majorité, 70 %, souhaitait **une élection par liste**. Les nouveaux statuts conservent ce principe, en faisant évoluer le principe de listes simples vers un panachage de liste plus représentatif pour les listes minoritaires, ceci grâce à la mise en œuvre de listes plus restreintes, de 6 candidats : la liste arrivant en tête est entièrement intégrée, puis un panachage des listes suivantes, avec les candidats en tête de liste, est effectué selon les votes recueillis.

- Le maintien du **comité des sages** a été souhaité par 83 % des sondés, les nouveaux statuts conservent ce principe en améliorant le fonctionnement du comité des sages, pour y faire entrer d'autres personnalités comme les anciens présidents de l'Institut.



Les comptes

DE L'INSTITUT DES ACTUAIRES

Chiffres clés 2005

Bilan
400 000 euros

Dépenses
263 000 euros

Nombre de cotisants
1 979

+ 4 % par rapport à 2004

Résultat
33 000 euros

Cotisations nettes
254 000 euros

Budget prévisionnel 2006
310 000 euros

Bilan

au 31/12/2005

ACTIF		31/12/05	31/12/04
Immobilisations corporelles	<i>Note 1</i>	3 764	2 494
Titres SCI Chaulag	<i>Note 2</i>	165 736	165 736
Formation CPA	<i>Note 3</i>	6 163	6 163
Comptes courants	<i>Note 4</i>	51 030	46 971
Produits à recevoir	<i>Note 5</i>	51 415	4 700
Autres créances	<i>Note 6</i>	7 500	19 885
Placements/Trésorerie		102 517	145 568
Charges constatées d'avance	<i>Note 7</i>	5 654	7 979
Total actif		393 777	399 495
PASSIF		31/12/05	31/12/04
Situation nette		199 894	160 274
Résultat		33 029	39 621
Provisions pour charges	<i>Note 8</i>	29 774	36 575
Comptes courants	<i>Note 9</i>	55 393	89 269
Charges à payer	<i>Note 10</i>	40 281	19 180
Autres dettes	<i>Note 11</i>	35 408	54 532
Produits constatés d'avance		0	44
Total passif		393 777	399 495

Compte de résultat 2005

CHARGES	31/12/05	31/12/04	RECETTES	31/12/05	31/12/04
Charges de personnel	78 659	73 729	Cotisations reçues	335 924	325 813
Loyers et charges locatives	21 000	16 129	– rétrocessions aux amicales	– 30 180	– 27 573
Honoraires courants	29 780	29 974	– cotisations AAI, Gp Consultatif	– 49 656	– 53 958
Honoraires accord CEA	12 833	9 360	– frais de recouvrement	– 1 908	– 9 301
Honoraires agrément	2 900				
Autres frais de fonctionnement	14 853	24 067	Cotisations nettes	254 180	234 981
Dotations aux amortissements	3 094	2 391			
Charges de fonctionnement	163 210	155 651	CEA		47 528
Frais de l'AG et du Congrès (recette du Forum)	52 023 – 20 610	32 093	Annuaire	36 300	30 440
Frais Congrès Paris 2006 (brochure ACIAP)	3 235		– frais annuaires (conception, routage)	– 538	
Frais des Journées d'Études (recettes des Journées Études)	18 808 – 29 275	– 1 386	Recettes institutionnelles	35 762	77 968
Réunions internationales	1 960				
Manifestations actuarielles	26 142	30 707	Recettes nettes de formation	0	0
Internet	15 299	19 428			
Année Actuarielle	28 073	51 286	Autres produits	4 010	2 760
BFA (y compris prov. et reprises prov.)	605	14 707			
Vœux	4 365	2 656	Produits financiers nets	212	3 746
Les Échos de l'actuariat	6 466				
Brochure Règles professionnelles	2 667	– 204	Produits exceptionnels	1 782	3 713
Relations presse	8 845		Total produits	295 945	323 168
Communication/Publications	66 320	87 873			
Documentation	0	0			
Q/P Résultats SCI Chaulag	2 245	1 902			
Charges exceptionnelles	5 000	7 415			
Total charges	262 916	283 547			
Résultat	33 029	39 621			
Total général	295 944	323 168	Total général	295 944	323 168

Analyse du résultat

Alors que le budget voté prévoyait un résultat de 6 K€, celui-ci est de 33 K€.

La hausse du résultat s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- une augmentation des cotisations de l'IA (+ 39 K€) ;
- une augmentation des recettes de l'Annuaire (+ 12 K€) ;

- un manque à gagner sur les recettes de Formation (- 21 K€) ;

- une non consommation du budget salaire (- 24 K€) ;

- une augmentation des honoraires (+ 19 K€) ;

Il est proposé d'affecter le résultat 2005 en report à nouveau.

CHARGES	31/12/05	Budget 2005
Charges de personnel (y compris IFC)	78 659	103 000
Loyers et charges locatives	21 000	16 700
Honoraires courants	29 780	26 500
Honoraires accord CEA	12 833	
Honoraires agrément	2 900	
Autres frais de fonctionnement	14 853	12 100
Dotations aux amortissements	3 094	3 600
Charges de fonctionnement	163 210	161 900
Frais de l'AG et du Congrès (recette du Forum)	52 023 - 20 610	49 750 - 18 000
Frais Congrès Paris 2006 (brochure ACIAP)	3 235	
Frais des Journées d'Études (recettes des Journées Études)	18 808 - 29 275	12 500 - 25 000
Réunions internationales	1 960	
Manifestations actuarielles	26 142	19 250
Internet	15 299	6 339
Année Actuarielle	28 073	23 250
BFA (y compris prov. et reprises prov.)	605	7 125
Vœux	4 365	5 400
Les Échos de l'actuariat	6 466	10 546
Brochure Règles professionnelles	2 667	
Relations presse	8 845	9 568
Communication/Publications	66 320	62 228
Documentation	0	5 000
Q/P Résultats SCI Chaulag	2 245	0
Charges exceptionnelles	5 000	5 000
Total charges	262 916	253 378
Résultat	33 029	6 252
Total général	295 944	259 630

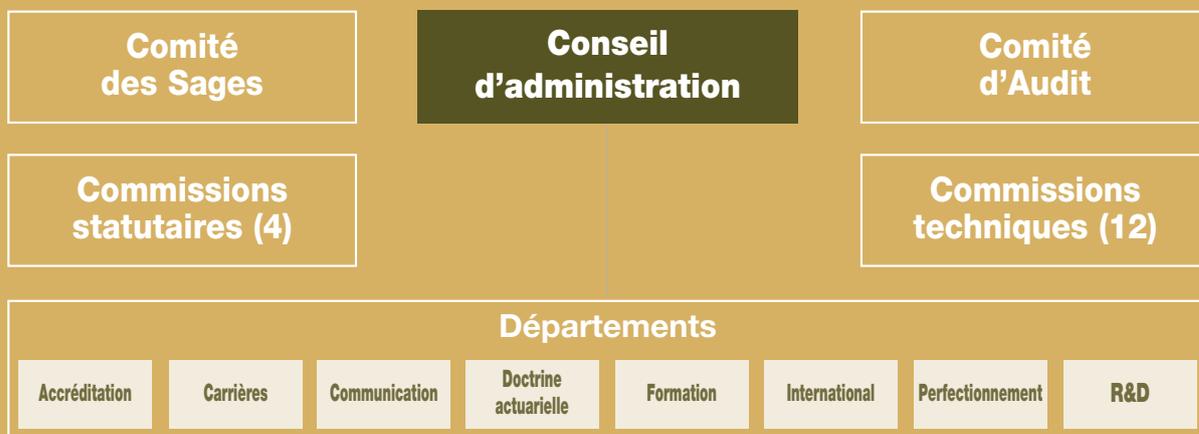
RECETTES	31/12/05	Budget 2005
Cotisations reçues	335 924	283 500
- rétrocessions aux amicales	- 30 180	- 27 000
- cotisations AAI, Gp Consultatif	- 49 656	- 34 500
- frais de recouvrement	- 1 908	- 7 000
Cotisations nettes	254 180	215 000
CEA		
Annuaire	36 300	28 750
- frais annuaires (conception, routage)	- 538	- 5 120
Recettes institutionnelles	35 762	23 630
Recettes nettes de formation	0	21 000
Autres produits	4 010	0
Produits financiers nets	212	0
Produits exceptionnels	1 782	0
Total produits	295 944	259 630
Total général	295 944	259 630

Budget 2006

CHARGES	Budget 2006	Comptes 2005	RECETTES	Budget 2006	Comptes 2005
Salaires/charges/Provisions Retraite	90 250	78 659	- Cotisations brutes	348 500	335 924
Loyers,charges,frais de locaux	21 000	21 000	- (rétrocessions aux amicales)	- 27 500	- 30 180
Honoraires	36 351	45 603	- (cotisations internationales)	- 50 000	- 49 656
Autres frais administratifs	22 000	21 998	- (frais de recouvrement)	- 6 140	- 1 908
Amortissements	3 000	3 094	Cotisations nettes	264 860	254 180
Charges de fonctionnement	172 601	170 355	Adhésions personnes morales		
Frais de l'AG et du congrès (recettes du Forum)	5 000	50 564 -20 610	Recettes brutes annuaire	30 000	36 300
Frais des Journées d'études (recettes des Journées d'études)	15 000	16 694 -29 275	- frais annuaires (conception, routage)	- 5 000	- 538
Congrès ICA 2006	46 790	3 235	Recettes institutionnelles	25 000	35 762
Manifestation actuarielles	36 790	20 607	Recettes de formation	17 000	0
Internet	5 000	15 299	- frais des actions de formation		0
Année actuarielle	28 000	28 073	Recettes nettes de formation	17 000	0
BFA	7 000	605	Produits financiers		212
Vœux	8 000	4 365	- frais financiers		0
Les Échos de l'actuariat	12 000	5 328	Produits financiers nets	0	212
Règles actuarielles		2 667			
Relations presse	10 000	8 372			
Communication/Publications	70 000	64 709			
Autres charges	0	2 245			
Documentation			Divers		4 010
Subventions	2 500	5 000			
Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels		1 782
Total charges	281 891	262 916	Total produits	306 860	295 946
Résultat	24 969	33 029			

Organisation

DE L'INSTITUT DES ACTUAIRES



Administration, Direction et Contrôle

Conseil d'administration

<i>Président</i>	Jean-Marie NESSI
<i>Président sortant</i>	Véronique LAMBLÉ
<i>Vice-président</i>	Michel PIERMAY
<i>Vice-président délégué au congrès et à l'international</i>	Jean BERTHON
<i>Vice-président délégué à l'international</i>	Renaud DUMORA
<i>Secrétaire général</i>	Franck PINETTE
<i>Secrétaire général adjoint</i>	Sophie MICHON
<i>Trésorier</i>	Thomas BÉHAR
<i>Trésorier adjoint</i>	Charles DESCURE
<i>Administrateurs</i>	Jean-Luc BESSON Daniel BLANCHARD Emmanuel DUBREUIL Christophe EBERLÉ Norbert GAUTRON Marie-Thérèse LANCE Anne-Laure LOUVEL Amélie MOURENS Hélène N'DIAYE Alkis TSIMARATOS Charles VINCENSINI

Comité d'Audit

Brigitte ECARY	Raphaël RIMELIN
Philippe GOUBEAULT	Sylvain MERLUS
Yann QUERE	Viviane LEFLAIVE

Jury

Pierre ARNAL
Jean-Luc AURE
Paul BRAILLARD
Emmanuel BUCHARD
Olivier CABRIGNAC
Jacques CHEVALIER
Arnaud CLEMENT-GRANDCOURT
Arnaud COHEN
Gérard CROSET
Jean-Pierre DIAZ
Brigitte DUBUS-THIRKELL
Estelle EYBALIN-CARNET

Jean-Michel EYRAUD
Christian FETTIG
Nicolas FRIEDRICH
Michel FROMENTEAU
Arnaud GERNATH
Hervé LE BORGNE
Xavier LE MINOR
Charles LEVI
Pierre MATHOULIN
Stéphane MENART
Sylvain MERLUS
Sophie MICHON

Groupe Réforme des statuts

Un groupe de travail dirigé par F. Pinette et composé de C. Eberlé, T. Béhar, M.-T. Lance, F. Leprince, S. Michon, Y. Couturier s'est réuni tous les quinze jours afin de proposer au Conseil d'administration une réforme des statuts. Cette réforme a été adoptée lors de l'Assemblée générale des statuts en juin 2006.

Groupe Admission

Un groupe de travail a été constitué sous l'égide du Conseil d'administration visant à simplifier les procédures d'admission et de qualification de l'Institut. Ce groupe de travail est dirigé par J.-M. Nessi et est composé de J.-L. Besson, A. Clement-Grancourt, N. Gautron, J. Berthon, T. Béhar et A.-L. Louvel. La Commission scientifique et la Commission de qualification sont associées à ses travaux. Des propositions sont en cours d'étude et les simplifications devraient être mises en place en 2007.

Comité des Sages

Jean ARVIS
Hans BUHLMANN
Daniel DEGUEN
Jean PICOT

Jean-Marie NESSI
Pierre-Alain PATARD
Olivier PEQUEUX
Florent PERNOUD
Patrick PERRET
Pierre PETAUTON
Marc PHAM TRONG
Florence PICARD
Frédéric PLANCHET
Marc WISZNIAK
Zhou ZHIQIANG

Départements

Département **Accréditation**

Directeur : Thomas Béhar

Dans le cadre du département Accréditation, l'Institut des Actuares :

- décerne les titres de membre associé et de membre qualifié de l'Institut des Actuares ;
- agréé les Actuares pour la certification des tables de mortalité et des lois de maintien en incapacité de travail et en invalidité ;

- tient et diffuse le tableau d'honneur de l'Institut ;
- tient et diffuse le tableau unique des Actuares.

Pour mener à bien ses missions, le département Accréditation s'appuie sur le secrétariat de l'Institut, la Commission de qualification et la Commission d'agrément.

Département **Doctrine Actuarielle**

Directeur : Thierry Poincelin

Dans le cadre du département Doctrine Actuarielle, l'Institut des Actuares :

- coordonne les travaux des comités techniques ;
- participe au Groupe Consultatif actuariel européen et à l'Association Actuarielle Internationale ;
- répond aux demandes et constitue des groupes de travail ;
- recueille, harmonise les avis et recommandations dans le domaine technique.

Pour mener à bien ses missions, le département Doctrine actuarielle s'appuie sur toutes les commissions techniques.

Un comité de pilotage, composé de tous les animateurs des commissions et groupes de travail se réunit à intervalles réguliers afin de faire le point des différents travaux.

Département **Formation**

Directeur : Jean-Luc Besson

Dans le cadre du département Formation, l'Institut des Actuares :

- contrôle la conformité des formations d'Actuares aux normes internationales (AAI) ;
- reconnaît les formations d'Actuares ;

- coordonne et s'assure des moyens mis en œuvre par les formations.

Pour mener à bien ses missions, le département Formation s'appuie sur la Commission scientifique et le Jury.

Département **Perfectionnement**

Directeur : en cours de renouvellement

Dans le cadre du département Perfectionnement, l'Institut des Actuaire :

- arrête et encourage la formation au niveau du perfectionnement des Actuaire ;
- dirige les programmes de perfectionnement ;
- organise les moyens mis en œuvre pour le perfectionnement.

Pour mener à bien ses missions, le département Perfectionnement s'appuie sur le CEA qui orga-

nise : séminaires, summer school, et actions de perfectionnement. L'Institut des Actuaire et le CEA a organisé un séminaire de formation continue de haut niveau dans le cadre du Centre de perfectionnement des Actuaire en mars 2006. Ce séminaire a été dirigé par Arthur Charpentier et Frédéric Planchet et était consacré aux « Mesures du risque ».

Département **International**

Directeur : Renaud Dumora, assisté de Jean Berthon

Ce département organise la représentation de la profession à l'étranger, coopère avec leurs autorités et organismes professionnels, participe aux échanges internationaux.

Il développe aussi la reconnaissance des

membres de l'Institut des Actuaire par les autres associations d'Actuaire à l'étranger.

Le département International s'appuie sur des représentants et correspondants permanents ainsi que sur des chargés de missions.

Département **R&D**

Directeur : Charles Descure

Dans le cadre du département Recherche et développement, l'Institut des Actuaire :

- encourage et accompagne les travaux de recherche en vue des congrès et colloques ;
- publie le Bulletin Français d'Actuariat ;
- met en place une bibliothèque scientifique et professionnelle.

Pour mener à bien ses missions, le département Recherche et développement s'appuie sur les stagiaires de fin d'études, les formations d'Actuaire, les laboratoires de recherche et les colloques scientifiques.

Département **Carrières**

Directeur : Marie-Christine Brassier-Cheymol

Ce département a pour mission de coordonner les actions en matière de gestion des carrières.

Il dispose aujourd'hui d'un espace réservé sur le site Internet et d'une rubrique « recruteur » où les employeurs ont un espace réservé.

Le département Carrières a organisé en mars 2006 la première enquête rémunération auprès

des membres de l'Institut des Actuaies. L'analyse des réponses est disponible sur le site de l'Institut des Actuaies :

www.institutdesactuaies.com dans la section « Institut des Actuaies>Documents et publications>Publications de l'Institut ».

Département **Communication**

Directeur : Sophie Michon, *assistée de* Anne-Laure Louvel et de Franck Pinette

Ce département est chargé :

- de la communication interne aux membres ;
- de la communication presse initiée en 2005.

Il est en charge des supports de communications suivants :

- le site Internet, renouvelé en 2005 dans sa forme et son contenu ;
- les ACTUs, avec environ 90 envois depuis septembre 2005 ;

- la publication « L'Écho des Actuaies », nouvelle publication initiée en 2005 et poursuivie en 2006, sur l'actualité du mouvement actuariel et l'activité de l'Institut (un numéro publié en début d'année) ;
- l'Année Actuarielle, bilan du mouvement actuariel pour l'année écoulée avec depuis 2005 la publication des comptes de l'Institut des Actuaies ;
- le Cahier des Règles Professionnelles, nouvelle publication (2005).

Commissions statutaires

Commission **scientifique**

Michel LAPARRA, *Président*
Arthur CHARPENTIER
Jacques CHEVALIER
Arnaud CLEMENT-GRANDCOURT
Christophe EBERLÉ, *Secrétaire*

Christophe GUILLERMARD
Michel FROMENTEAU
Elyes JOUINI
Daniel SERANT

Commission de **qualification**

Humbert de FRESNOYE, *Président*
Philippe BERQUIN
Yannick BONNET
Jean-François CHADELAT
Brigitte DUBUS-THIRKELL, *Secrétaire*
Jean-Michel EYRAUD
Xavier LE MINOR

Michel LUCAS
Gérard MENEROUD
Jean-Marie NESSI
Christian PRINCE
Jacques SZMARAGD
Le secrétariat est également effectué par
Thomas BÉHAR et par Éliane ROULAND.

Commission de **Déontologie**

Michel PIERMAY, *Président*
Jean BERTHON
Philippe BERQUIN
Jean-François CHADELAT
Pierre LACOSTE
Jérôme NEBOUT

Commission d'**agrément** des Actuaires

Thierry POINCELIN, *Président* Édith JOUSSEAUME, *Vice-présidente* Gilles MARET, *Secrétaire*

SECTION MORTALITÉ – INCAPACITÉ - INVALIDITÉ

Thierry POINCELIN, *Responsable*
Christian GOMMES, *Suppléant*
Gilles MARET, *Secrétaire*
Philippe BARRET
Édouard de BONNAFOS
Hervé BOUCLIER
Louis CAMPION
Gisèle CUNIoT

Jean-Pierre DIAZ
Philippe GOUBEAULT
Hervé GUENARD
Christian HESS
Jean-Paul LACAM
Didier LEGRAND
Pierre MASCOMERE
Sophie MICHON

Ronan NARVOR
Laure OLIÉ
Bernard PARIS
Patrick PICARD
Jules SITBON
Gilles THIVANT
Dominique Alain TURCO
Martine VAREILLES

SECTION ÉPARGNE-RETRAITE

Édith JOUSSEAUME, <i>Responsable</i>	Sylvain MERLUS	Jeannie DOUKHAN
Claire LASVERGNAS, <i>Suppléante</i>	Hervé GUENARD	Louis CAMPION
Martine VAREILLES	Martine DELESSE	Didier LEGRAND
Hervé AKOUN	Ronan NARVOR	Éric RAMBAUD
Martial LASFARGUES	Jean-Pierre DIAZ	Alain MARTINI
Élisabeth TERRA-GERHINGER	Pierre BEAUMIN	Gisèle CUNIoT
Jean-François BOULIER	Édouard de BONNAFOS	Jacques CHEVALIER
Jean-Marie LECA	Christophe MUGNIER	Arthur CHARPENTIER

En 2006, l'Institut a également obtenu la possibilité de décerner un nouvel agrément concernant les actuaires conseils dans le cadre des Institutions de retraite professionnelle. À cette occasion, la notion d'actuaire travaillant en entreprise a été reconnue pour la première fois par l'État. Cet agrément a été défini par le décret 2006-740, publié le 29 juin 2006 au Journal officiel et portant sur les retraites professionnelles supplémentaires. Ce décret crée également un nouvel agrément pour les actuaires-conseils qui auront à certifier le calcul des provisions.

Le décret prévoit que, pour les activités de retraite professionnelles, les provisions techniques sont calculées chaque année par un actuaire et certifiées soit par le ou les commissaires aux comptes de l'entreprise d'assurance (...), soit par un autre actuaire, indépendant de l'entreprise d'assurance et agréé à cet effet par l'une des associations d'actuaire (...). L'actuaire ou le ou les commissaires aux comptes vérifie que les provisions sont, dans le respect des dispositions du présent code applicables à celles-ci, constituées de façon suffisamment prudentes, en tenant compte, le cas échéant, d'une marge adéquate pour les écarts défavorables, et que les méthodes et les bases de calcul des provisions techniques restent en général constantes d'un exercice à l'autre. Le décret et l'arrêté sont disponibles sur le site de l'Institut des Actuaires dans Institut des Actuaires>Documents et Publications>Commissions.

La Commission d'agrément des actuaires a rédigé des lignes directrices sur la certification des tables de mortalité instantanées. Ces lignes directrices, après consultation des membres de l'Institut des Actuaires, et après décision du Conseil d'Administration de l'Institut du 20 juin 2006 sont devenues une recommandation qui est intégrée dans les règles professionnelles de l'Institut. Le document est consultable en ligne sur le site de l'Institut dans Institut des Actuaires>Documents et Publications>Commission d'agrément.

- **section mortalité-incapacité-invalidité :**

responsable : Thierry Poincelin ; suppléant : Christian Gommès ; secrétaire : Gilles Maret.

- **section Épargne-Retraite :**

responsable : Édith Jousseume ; suppléante : Claire Lasvergnas.

La section PERP de la Commission d'agrément a été inaugurée le 10 mai et est maintenant opérationnelle.

La Charte de la section PERP et la liste des membres de la Commission d'agrément sont consultables sur le site de l'Institut des Actuaires dans Institut des Actuaires>Documents et Publications>Commission d'agrément.

Conseil de discipline

Franck PINETTE, *Président*
Thomas BÉHAR, *Secrétaire*
Daniel BLANCHARD
Christophe EBERLÉ

Cette commission s'est réunie pour la première fois en 2006 pour prononcer une sanction.

Commission d'appel

Jean-Marie NESSI, *Président*
Renaud DUMORA
Sylvain MERLUS
Thierry POINCELIN

Cette commission s'est réunie pour la première fois en 2006 et a confirmé une sanction prononcée par le Conseil de discipline.

Commissions techniques

Département Doctrine Actuarielle

Président : Thierry Poincelin

Ce département coordonne les travaux des commissions de l'Institut des Actuaire. Il propose la création de nouvelles commissions en fonction des sujets d'actualité.

Liste des commissions

COMMISSION	PRÉSIDENT
Commission actif-passif	Martial Lasfargues
Commission banque et finances	François Bonnin
Commission comptable	Charles Vincensini
Commission dommages	Arthur Charpentier
Commission IAS 19	Denis Campana
Commission indices de référence de marché	Pierre Mathoulin
Commission modélisation	Christiaan Weijling Jean-Paul Bouquin
Commission réassurance	Laurent Montador
Commission retraite	Alain Martini
Commission santé	André Wencker
Commission solvabilité	Christiaan Weijling
Commission tables de mortalité	Guillaume Leroy

Commission **actif-passif**

Président : Martial Lasfargues

Son objectif est de traiter des différents aspects de l'actif-passif. Ce sujet a été décomposé en parties portant sur la simulation des marchés financiers (obligations et inflation, actions, immobilier, produits dérivés), le comportement des clients (rachats, arbitrage, chiffre d'affaires), celui des assureurs (stratégies d'investissement, de

vente et de revalorisation), enfin, l'analyse des résultats.

Elle a publié un texte sur l'approche stochastique en actif-passif et rédigé ses travaux sous la forme d'un Guide Méthodologique « Embedded Value », d'un papier sur la « Fair » Valorisation de contrats d'assurance et d'une note sur le « K factor ».

Commission **banque et finances**

Président : François Bonnin

La commission a mené deux chantiers :

- l'un sur les CDO, qui s'est concrétisé par une conférence sur le sujet ; le sujet fut traité sous le double aspect des risques liés au produit d'une part et au marché d'autre part ;

- l'autre sur les mandats de gestion institutionnelle, avec notamment une réflexion sur les bonnes pratiques.

Commission **comptable**

Président : Charles Vincensini

Son objectif est de mener des réflexions et des recherches comptables à l'usage des Actuaires sur les sujets d'actualité. Ses discussions débouchent sur des analyses et des clarifications exposées dans le compte-rendu de chaque réunion et le cas échéant, sur la préparation de recommandations.

La Commission, qui compte une vingtaine de membres actifs, s'est réunie à huit reprises depuis novembre 2005 ; elle a étudié les conditions d'application du « Liability Adequacy Test ».

Elle s'est attachée à commenter l'actualité comptable et actuarielle nationale et internationale, notamment en échangeant sur l'actualité législative et réglementaire, sur les travaux du CNC (IFRS 4) ainsi que sur les spécificités du QIS.

Dans les prochains mois, la Commission Comptable doit poursuivre l'examen des problématiques comptables dans le cadre de l'application de Solvabilité 2 et de la mise en œuvre des IFRS phase 2, en échangeant avec la commission Solvabilité.

Commission **dommages**

Président : Arthur Charpentier

La commission a poursuivi ses travaux sur la DFA (Dynamic Financial Analysis) en particulier

la modélisation de la sinistralité dans les modèles DFA.

Commission **IAS 19**

Président : Denis Campana

L'arrivée de la norme IAS/IFRS 19 rend obligatoire la reconnaissance dans les comptes des entreprises des engagements sociaux liés aux régimes de retraite (et assimilés) à prestations définies. Elle limite le choix des méthodes et hypothèses utilisées pour calculer : la dette actuarielle, la charge annuelle à comptabiliser, la provision à constater au bilan. Elle implique donc

une homogénéisation dans l'utilisation des taux d'actualisation retenus, tables de mortalité, principes d'évaluation des actifs de couverture des régimes, hypothèses de rendement des actifs de couverture des régimes et modalités de lissage et d'amortissement des écarts actuarielles. Cette commission établit les modalités de cette harmonisation sur le plan actuariel.

Commission **indices et références de marché**

Président : Pierre Mathoulin

Cette commission publie les indices destinés aux calculs du test d'exigibilité (état C6bis). Ces indices sont publiés au début de chaque trimestre. La commission publie notamment la courbe des taux zéro-coupon chaque trimestre

afin de réaliser les états T3. Cette courbe est disponible sur le site de l'Institut des Actuaire dans la section « Institut des Actuaire>Documents et publications>Courbe des Taux ».

Commission **modélisation**

Président : Christiaan Weijling/Jean-Paul Bouquin

La commission est organisée en sous groupes de travail portant sur :

- des domaines définis :
 - la retraite,
 - la santé,
 - l'épargne,
 - les assurances dommages ;

- des domaines transversaux :
 - la solvabilité,
 - la gestion actif-passif,
 - la comptabilité.

Un comité de pilotage assure la cohérence de l'ensemble. Jean-Paul Bouquin assure la liaison avec le CEIOPS.

Commission réassurance

Président : Laurent Montador

La commission réassurance traite de sujets relatifs à la réassurance vie ou non-vie, traditionnelle ou alternative.

Commission retraite

Président : Alain Martini

Étudie les régimes relevant de la branche 26 et les questions relatives aux transferts individuel et collectif.

La Commission a étudié le projet de texte de loi relatif à la transposition de la directive européenne sur les institutions de retraite professionnelle (IRP) et a participé à la réunion organisée par Bercy en la matière.

La commission abordera la question de la modélisation des opérations de retraite, d'une part dans le cadre de la participation de l'Institut aux travaux sur Solvency II et d'autre part pour répondre à la problématique de l'article 116 de la Loi Fillon qui impose, d'ici le 31/12/2008, le transfert des engagements de retraite des IRS vers des structures d'assurance.

Commission santé

Directeur : André Wencker

Dans le contexte actuel d'évolutions techniques et de projets de réforme de l'assurance maladie et de l'assurance santé complémentaire, les

Actuaires réfléchissent à leurs méthodes de travail dans ce secteur spécifique de l'assurance.

Commission **solvabilité**

Président : Christiaan Weijling

Cette commission formule des avis sur les préconisations venant de l'AAI et de Bruxelles, le cadre général de la Solvabilité des assureurs et les éléments de calcul de la Marge de Solvabilité. Un groupe de 50 actuaires effectue des études sur le sujet et se réunit tous les deux mois. Suivant le sujet traité, 8 à 15 actuaires participent à ces réunions. Le résultat de leurs travaux est transmis à Thierry Poincelin et Jean-Pierre Bouquin. Elle s'est consacré à l'examen des « quantitative impact study ». En vue d'une plus grande efficacité, une sous-commission plus

particulièrement dédiée aux questions de modélisation a été constituée afin de mener à bien ces études. Par ailleurs, la Commission a organisé une conférence le 11 avril 2006 sur le Risque Opérationnel. Patrick AGOPIAN, responsable des risques opérationnels pour les pôles Caisses nationale et régionales du groupe Crédit Agricole est intervenu pour parler de l'approche méthodologique du risque opérationnel dans un groupe financier. Elle a également organisé le 25 septembre 2006 une conférence effectuant le point sur ses travaux.

Commission **tables de mortalité**

Président : Guillaume Leroy – *Représentant du Conseil* : Thomas Béhar

Cette commission a été créée à la suite d'une demande du Trésor de revoir les tables de mortalité réglementaires.

L'Institut a été associé aux travaux de place comprenant le Trésor, l'ACAM, la FFSA, le GEMA, la FNMF et le CTIP et a assuré la maîtrise d'ouvrage du projet.

Amicale des Actuaires du Nord

Responsable : Éric Delafosse

L'Amicale des Actuaires du Nord se réunit régulièrement. Outre l'accueil de nouveaux membres, elle permet aux participants de faire

un point sur les sujets d'actualité comme par exemple, le Congrès International Paris 2006 ou les nouveaux textes réglementaires.

Groupe Régional Grand Est Europe

Président : Nicolas Roskopf – *Secrétaire* : Marie Haderer

Le Groupe Régional Grand Est Europe se réunit régulièrement. En septembre 2005, la réunion du groupe a été marquée par l'intervention de Monsieur Roger, Doyen de l'Université de Sciences Économiques de Strasbourg sur le

thème de la « Finance comportementale ». Les résultats de l'enquête de rémunération des actuaires évoluant à l'Est de l'Europe ont été commentés par Sophie Roth, en charge de cette étude.

Groupe des Actuaires de l'Arc Atlantique (G3A)

Contacts : Norbert Gautron et François Leprince

Ce groupe regroupant les actuaires travaillant notamment au Mans, Rennes, Brest,

Nantes, Niort et Bordeaux est en cours de construction.

Vie administrative

Réunions du conseil d'administration

Depuis le 6 octobre 2005, le nouveau conseil composé s'est réuni une fois par mois en moyenne :

- taux moyen d'administrateurs présents : 59 % ;
- représentativité moyenne aux votes par le biais des pouvoirs : 72 %.

Le principe de fonctionnement a toujours été le dialogue, la recherche de consensus et enfin le vote en l'absence de consensus.

La plus grande partie des décisions courantes ont été adoptées de façon collégiale.

Aucune décision n'a nécessité le recours à la prépondérance du vote du Président du Conseil.

Transparence et information

Tous les procès verbaux des conseils, documents annexes ainsi que les ordres du jour se trouvent sur le site de l'Institut des Actuaires à la rubrique Conseil d'administration. Il en est de même de tous les documents importants de la vie de l'Institut : nouveaux statuts, nouveau règlement intérieur, code de déontologie.

Des communiqués réguliers « ACTU » sont adressés à tous les membres pour suivre les événements de l'Institut. 90 « ACTU » ont été envoyés depuis septembre 2005.

D'autre part, les nouveaux statuts ont été approuvés en Assemblée Générale Extraordinaire le 28 juin 2006.



Formations

D'ACTUAIRES

Les dix filières de formation d'Actuaires reconnues par l'Institut des Actuaires :

5 formations universitaires

ISFA (Lyon)

Institut de Science Financière et d'Assurances
Université Claude Bernard (Lyon 1)



1. Date de création de la formation d'Actuaire

1930

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaires

Diplôme d'Actuaire de l'Université de Lyon

3. Positionnement

Formation de spécialistes possédant les connaissances théoriques et pratiques d'ordre mathématique, économique et juridique pour proposer des modèles de gestion des risques financiers et d'assurances.

4. Nombre moyen d'Actuaires diplômés par an

30

5. Organisation des études

L'enseignement dure 3 ans.

6. Conditions d'admission

- Sur concours, en 1^{re} année, pour les étudiants ayant suivi les enseignements des classes préparatoires (Maths Spé, HEC, K.S, Bio Spé) ou du 1^{er} cycle scientifique (DEUG à dominante mathématique).
- Sur titres, en 1^{re} année pour les titulaires d'une licence scientifique ou d'un diplôme équivalent, et en 1^{re} année ou 2^e année (selon dossier) pour les titulaires d'une maîtrise scientifique ou d'un diplôme équivalent.
- Période d'admission : MAI/JUIN.

7. Responsable

Jean-Claude AUGROS

8. Coordonnées

ISFA

Domaine scientifique de Gerland
50, avenue Tony Garnier
69366 LYON Cedex 07
Tél. : +33 (0)4 37 28 74 74
Fax : +33 (0)4 37 28 74 01
E-mail :
secretariat.isfa@univ-lyon.fr
Web : <http://isfa.univ-lyon1.fr>

ISUP (Paris)

Institut de Statistiques de l'Université de Paris Université
Pierre et Marie Curie (Paris 6)



1. Date de création de la formation d'Actuaire

1962

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaires

Diplôme de Statisticien mention Actuariat

3. Positionnement

La plus ancienne formation de statistique de France délivre un enseignement de haut niveau tant théorique qu'appliqué dans les domaines relevant de la statistique : actuariat, bio-statistique, industries et services.

4. Nombre moyen d'Actuaires diplômés par an

20

5. Organisation des études

L'enseignement dure 3 ans avec une spécialisation « actuariat » en 2^e et 3^e année.

6. Conditions d'admission

- Sur concours, en première année, à partir d'un niveau bac + 2 scientifique (classes préparatoires ou DEUG).
- Sur titres, en 1^{re} ou 2^e année, avec une licence ou une maîtrise de mathématiques.
- Période d'admission : MAI/JUIN.

7. Responsable

Pierre LOTI-VIAUD

8. Coordonnées

ISUP

Maison de la Pédagogie
4 place Jussieu
75252 PARIS CEDEX 05
Tél. : +33 (0)1 44 27 70 49
Fax : +33 (0)1 44 27 70 50
E-mail : isup@fr.st
Web : <http://isup.cicrp.jussieu.fr>

ULP (Strasbourg)

Université Louis Pasteur
UFR Mathématique et Informatique



- 1. Date de création de la formation d'Actuaire**
1984
- 2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaire**
Magistère d'Actuariat
- 3. Positionnement**
Université à vocation européenne. Formation centrée sur une approche concrète des aspects internationaux de l'assurance et de la finance.
- 4. Nombre moyen d'Actuaire diplômés par an**
15
- 5. Organisation des études**
L'enseignement dure 3 ans.
- 6. Conditions d'admission**
 - Sur concours pour les étudiants diplômés du 1^{er} cycle ou équivalent et les élèves des classes préparatoires.
 - Période d'admission : JUIN/JUILLET.

7. Responsable

Karl-Theodor EISELE

8. Coordonnées

Université Louis Pasteur
Faculté des Sciences
Économiques et de Gestion
61 avenue de la Forêt Noire
67085 STRASBOURG CEDEX
Tél. : +33 (0)3 90 24 20 52
Fax : +33 (0)3 90 24 21 07
E-mail :
actuariat@adm-ulp.u-strasbg.fr
Web : <http://actuariat.u-strasbg.fr>

EURIA (Brest)

Euro-Institut d'Actuariat Jean Dieudonné
Université de Bretagne Occidentale



- 1. Date de création de la formation d'Actuaire**
1989
- 2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaire**
Master d'Actuariat
- 3. Positionnement**
Institut universitaire autonome centré sur la formation à la finance et à la recherche intéressant l'économie régionale européenne.
- 4. Nombre moyen d'Actuaire diplômés par an**
15
- 5. Organisation des études**
L'enseignement dure 3 ans.
- 6. Conditions d'admission**
 - Sur concours pour les étudiants de niveau bac +2 (Maths Spé, DEUG, MIAS ou MASS).
 - Sur titres pour l'entrée directe en 3^e année pour les titulaires d'une maîtrise de mathématiques ou d'un diplôme équivalent.
 - Période d'admission : JUIN.

7. Responsable

Hervé LE BORGNE

8. Coordonnées

EURIA
Université de Bretagne
Occidentale
6 avenue Le Gorgeu
CS 93837
29285 BREST CEDEX 3
Tél. : +33 (0)2 98 01 66 55
Fax : +33 (0)2 98 01 66 55
E-mail :
herve.leborgne@univ-brest.fr
Web : <http://www.euria.infini.fr>

DAUPHINE (Paris)

Université Paris Dauphine
UFR Mathématiques de la Décision



- 1. Date de création de la formation d'Actuaire**
2001
- 2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaires**
DESS d'Actuariat
- 3. Positionnement**
Université pluridisciplinaire, centrée sur les sciences de l'organisation et de la décision.
- 4. Nombre moyen d'Actuaires diplômés par an**
10
- 5. Organisation des études**
La durée totale des enseignements représente 350 heures.
- 6. Conditions d'admission**
 - Sur titres pour les titulaires des licence et maîtrise MASS de l'université Paris Dauphine.
 - Période d'admission : MAI/JUIN.

7. Responsable

Christian HESS

8. Coordonnées

Université Paris Dauphine
UFR Mathématiques de la Décision
Place Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 PARIS CEDEX 16
Tél. : +33 (0)1 44 05 41 57
Fax : +33 (0)1 44 05 40 36
E-mail :
patricia.dessans@dauphine.fr
Web : <http://www.dauphine.fr/ufrm>

2 formations des Grandes Écoles

ENSAE (Paris)

École Nationale de la Statistique
et de l'Administration Économique



- 1. Date de création de la formation d'Actuaire**
1985
- 2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaires**
Diplôme de Statisticien Économiste
- 3. Positionnement**
Grande école d'enseignement supérieur de l'INSEE qui, par une formation générale économique et statistique, forme des cadres d'entreprises ou organismes privés ou publics et des fonctionnaires du corps des administrateurs de l'INSEE.
- 4. Nombre moyen d'Actuaires diplômés par an**
25
- 5. Organisation des études**
L'enseignement dure 3 ans avec une voie d'approfondissement « Finance et Actuariat » en 3^e année.
- 6. Conditions d'admission**
 - Sur concours, à partir d'une école préparatoire Maths Spé ou prépa HEC.
 - Sur titres, pour les titulaires d'un niveau bac + 4 scientifique ou économique ou d'un diplôme d'ingénieur (Polytechnique entre autres) pour la 2^e année.
 - Période d'admission : AVRIL/MAI.

7. Responsable

Alain TROGNON

8. Coordonnées

ENSAE
3 avenue Pierre Larousse
92245 MALAKOFF CEDEX
Tél. : +33 (0)1 41 17 65 25
Fax : +33 (0)1 41 17 38 52
E-mail : info@ensae.fr
Web : <http://www.ensae.fr>

ESSEC (Cergy-Pontoise)

École Supérieure
des Sciences Économiques et Commerciales



1. Date de création de la formation d'Actuaire

1990

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaire

MBA de l'ESSEC

3. Positionnement

Établissement d'enseignement supérieur centré sur un enseignement de haut niveau du management.

4. Nombre moyen d'Actuaire diplômés par an

< 5

5. Organisation des études

Les études se répartissent sur trois à quatre ans et se composent de cours et d'une expérience professionnelle d'au moins 18 mois ainsi que d'une expérience internationale.

La formation en alternance (apprentissage) est possible.

6. Conditions d'admission

- Sur concours, en 1^{re} année, à l'issue des classes préparatoires.
- Sur titres, directement en période de MBA, pour les diplômés de l'enseignement supérieur.
- Période d'admission : MAI/JUILLET.

7. Responsable

Jean-Pierre INDJEHAGOPIAN

8. Coordonnées

ESSEC

Avenue Bernard Hirsch
BP 105

95021 CERGY PONTOISE CEDEX

Tél. : +33 (0)1 34 43 30 00

Fax : +33 (0)1 34 43 30 01

E-mail : indigo@essec.fr

Web : <http://www.essec.fr>

3 formations continues

CNAM (Paris)

Conservatoire National des Arts et Métiers



1. Date de création de la formation d'Actuaire

1965

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaire

Diplôme d'Études Supérieures Économiques - mention Actuariat

3. Positionnement

Établissement d'enseignement supérieur connu pour ses enseignements ouverts sans condition de diplôme à toute personne engagée dans la vie professionnelle.

Les formations s'adressent à tous ceux qui recherchent une qualification ou un perfectionnement.

4. Nombre moyen d'Actuaire diplômés par an

< 5

5. Organisation des études

L'enseignement est organisé en dehors du temps de travail.

Le DESE s'obtient par capitalisation d'unités de valeur ou équivalences.

6. Conditions d'admission

- Pas de sélection à l'entrée, équivalences accordées en premier et deuxième cycle sur dossiers, puis examen probatoire pour accéder au troisième cycle avec nécessité de 4 ans d'expérience professionnelle.
- Période d'admission : SEPTEMBRE.

7. Responsable

Michel FROMENTEAU

8. Coordonnées

Conservatoire National des Arts
et Métiers

Chaire d'Assurance
2 rue Conté

75003 PARIS

Tél. : +33 (0)1 40 27 21 02

E-mail : denonfou@cnam.fr

Web : <http://www.cnam.fr>

CEA (Paris)**Centre d'Études Actuarielles****1. Date de création de la formation d'Actuaire**

1969

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaires

Diplôme d'Actuaire du CEA

3. Positionnement

Centre de formation continue s'adressant à de jeunes cadres supérieurs, exclusivement consacré à la formation professionnelle des Actuaires.

4. Nombre moyen d'Actuaires diplômés par an

25

5. Organisation des études

L'enseignement, délivré à temps partiel à raison de deux jours et demi par mois, dure 2 ans. Il est complété par la rédaction d'un mémoire portant sur un sujet d'actuariat et soutenu dans le courant de la 3^e année.

6. Conditions d'admission

- Sur titres, pour les titulaires d'un diplôme scientifique de niveau bac + 5 (3^e cycle) ou grandes écoles, ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle.
- Période d'admission : SEPTEMBRE/OCTOBRE.

7. Responsable

Jean BERTHON

8. Coordonnées

CEA
4 rue Chauveau Lagarde
75008 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 51 72 72
Fax : +33 (0)1 44 51 72 73
E-mail :
secretariat@actuares-cea.net
Web : www.actuares-cea.net

Collège des Ingénieurs (Paris)**COLLÈGE
DES
INGÉNIEURS****1. Date de création de la formation d'Actuaire**

1991

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaires

MBA du Collège des Ingénieurs

3. Positionnement

Formation en alternance centrée sur le management s'adressant exclusivement à des ingénieurs de haut niveau ou équivalent.

4. Nombre moyen d'Actuaires diplômés par an

< 5

5. Organisation des études

Formation en alternance : 16 semaines de cours, 25 semaines de formation en entreprise.

6. Conditions d'admission

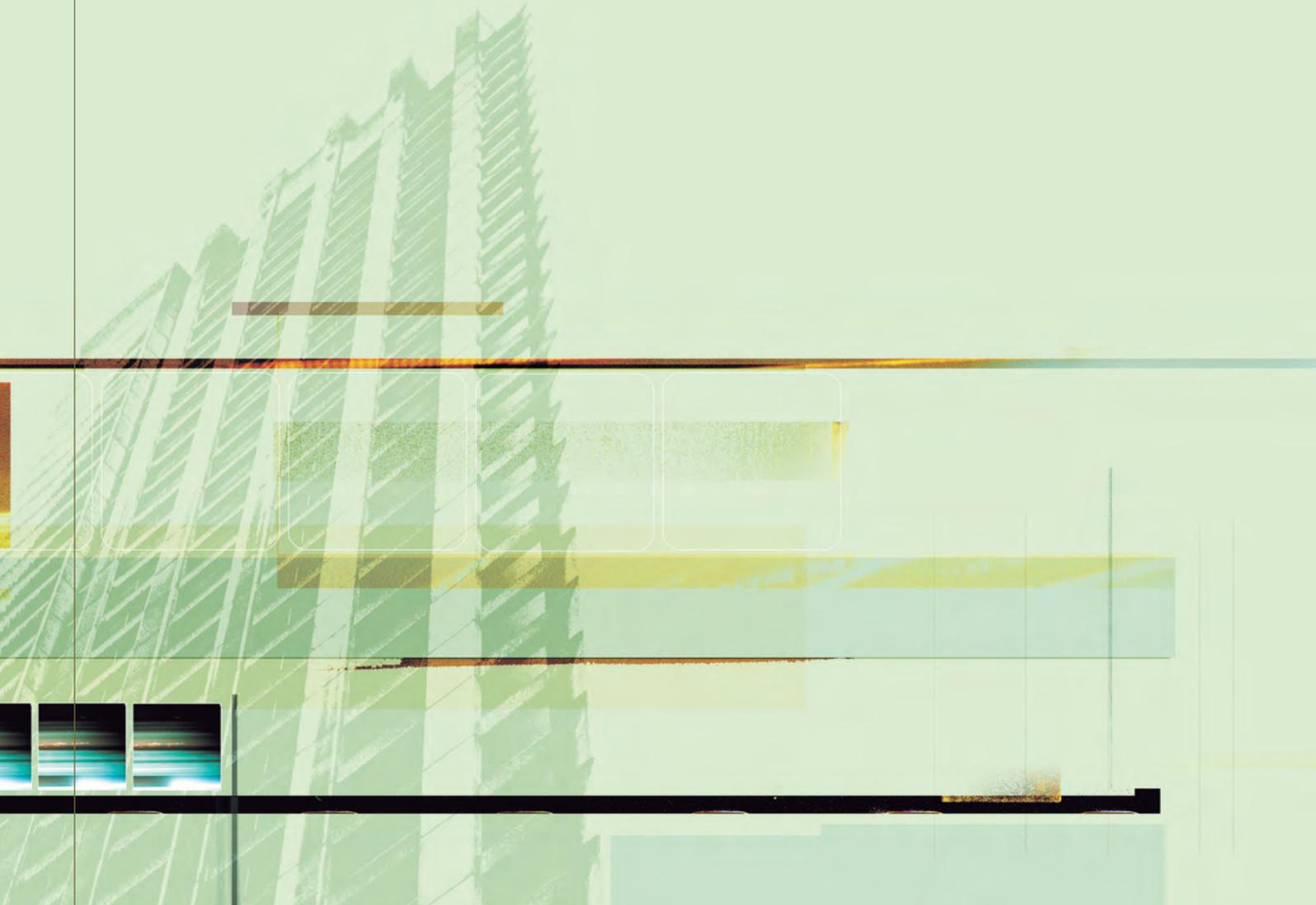
- Sur titres, pour les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un doctorat scientifique.
- Période d'admission : JUIN.

7. Responsable

Marc PHAM-TRONG

8. Coordonnées

Collège des Ingénieurs
49 rue de l'Université
75007 PARIS
Tél. : +33(0)1 49 54 72 60
Fax : +33(0)1 49 54 72 68
E-mail : amotte@cdi.fr
Web : http://www.cdi.fr



Tableau

DES ACTUAIRES

L'admission comme actuaire associé est prononcée par le Conseil d'administration de l'Institut.

La qualification est du ressort de la Commission de qualification. L'agrégation est examinée en premier lieu par la Commission scientifique.

L'année actuarielle publie chaque année un extrait du Tableau des Actuaires. Ce tableau est mis régulièrement à jour sur le site Internet www.institutdesactuaires.com

L'Institut des Actuaires se compose de quatre catégories de membres :

- **52 membres d'honneur,**
- **25 actuaires agrégés,**
- **1 498 actuaires qualifiés,**
- **592 actuaires associés.**

Les différentes catégories de membres de l'Institut des Actuaire s

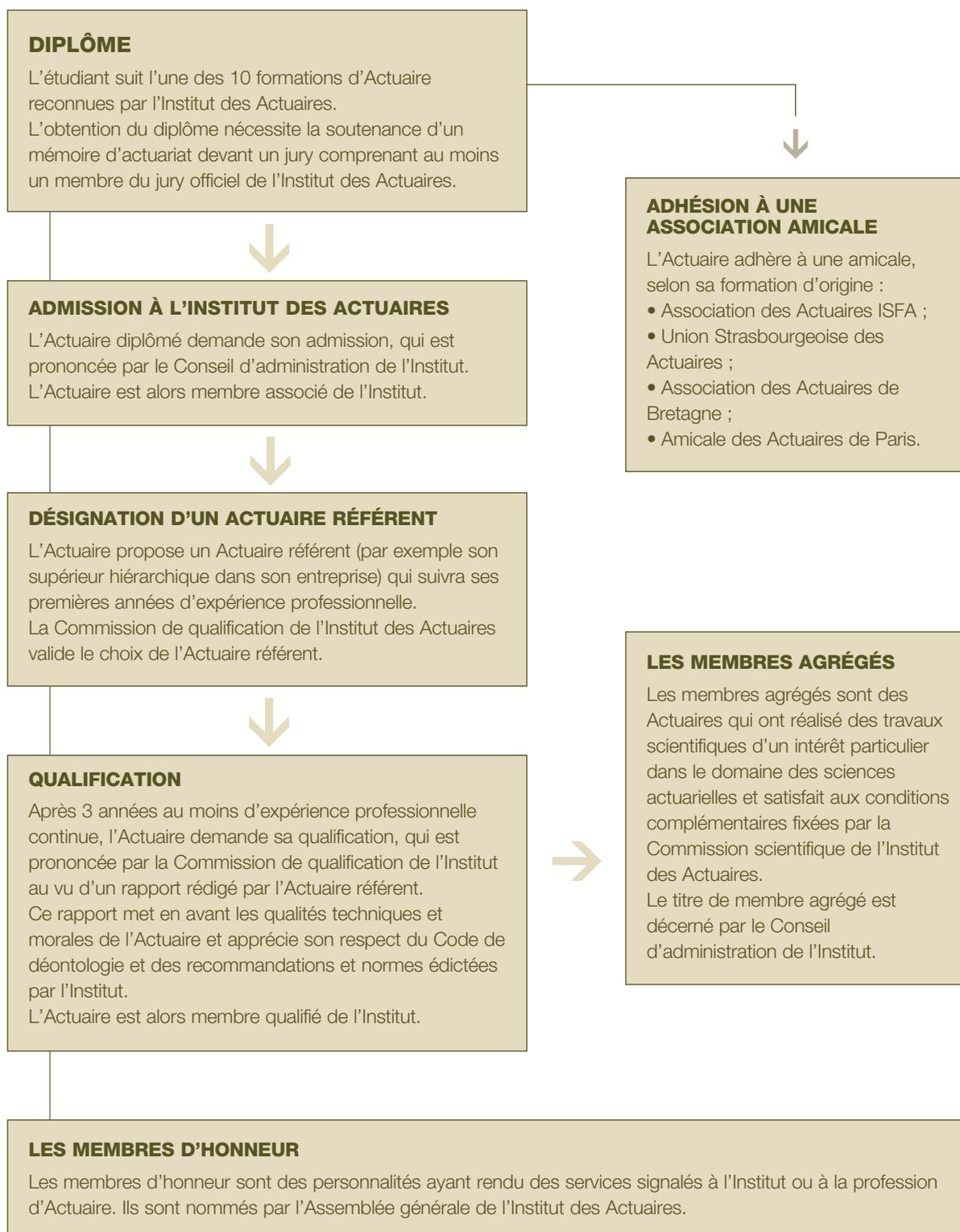


Tableau d'Honneur 2005

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

JEAN LAMSON
CLAUDE BEBEAR
JEAN BERTHON

MEMBRES D'HONNEUR

MICHEL ALBERT	1986	BERNARD CHENOT	1968	JACQUES-HENRI GOUGENHEIM	1976	DIDIER PFEIFFER	1991
JEAN ARVIS	1988	MICHEL COHEN	1994	PAUL HECQUET	1974	JEAN PICOT	1968
JEAN-LUC AURE	1998	DAVID DAUTRESME	1990	ANTOINE JEANCOURT-GALIGNANI	1995	HENRI PLISSON	1974
BERTRAND BALARESQUE	1976	JEAN-PIERRE DAVANT	1997	BENOÎT JOLIVET	1988	ANDRÉ PORTE	1950
SERGE BARTHELEMY	1983	GÉRARD DE LA MARTINIÈRE	2005	DENIS KESSLER	2002	JACQUELINE PRADEL-CHIAPPONE	1994
JEAN-PIERRE BEGON-LOURS	1992	LUCIEN DOUROUX	1995	JACQUES LEFEVRE	1972	JEAN-PHILIPPE THIERRY	1994
JEAN-LOUIS BELLANDO	1981	PIERRE ESTEVA	1978	JACQUES MAIRESSE	1985	GILBERT THIRY	1983
GEORGES BOUQUET	1957	DUNCAN FERGUSON	1998	EDMOND MALINVAUD	1977	MICHEL THOVERT	1990
HANS BUEHLMANN	1977	JACQUES FRIEDMAN	1995	MICHEL MARCHAL	1981	ALAIN TROGNON	1987
HERVÉ CACHIN	1982	MARC GARNIER	1991	PHILIPPE MARCHAT	1979	JACQUES VANDIER	1985
JEAN-MICHEL CHARPIN	1999	HELLETTE GEMAN	1994	YANNICK MOREAU	2003	JEAN-FRANÇOIS VIALA	1994
YVETTE CHASSAGNE	1984	JEAN GEOFFROY	1980	JEAN-PIERRE MORIN	1997	JEAN-PAUL WAUTERS	1982
		ORIO GIARINI	1988	MICHEL PEBEREAU	2005		
		GEORGES GIOGETTI	1979	JEAN PEYRELEVADE	1990		

Tableau des Actuaires 2005

Arrêté au 27 septembre 2006

ACTUAIRES AGRÉGÉS

JACQUES AMZALLAG	1986 (1972)	DANIEL BLANCHARD	1994 (1972)	MICHEL LAPARRA	1986 (1972)	BERNARD POTTIER	1974 (1972)
RENÉ ASTIER	1968 (1972)	PHILIPPE CAMUS	1981 (1972)	PIERRE LAVERSANNE	1988 (1972)	ANDRÉ-MICHEL THOMAS	1976 (1972)
MAXIME BAREIRE	1992 (1972)	ARNAUD CLEMENT-		LIONEL MOREAU	1986 (1972)	CHRISTIAN WALTER	1990 (1972)
CLAUDE BEBEAR	1974 (1972)	GRANDCOURT	1989 (1972)	JEAN-MARINESSI	1987 (1972)	JACQUES WETZEL	1963 (1972)
GILLES BENEPLANC	2004 (1972)	PAUL DAMIANI	1968 (1972)	CHRISTIAN PARTRAT	1989 (1972)		
JEAN BERTHON	1989 (1972)	PHILIPPE DONNET	1993 (1972)	PIERRE PETAUTON	1986 (1972)		
		MICHELINE GROUNDIN	1987 (1972)	PATRICK PICARD	1987 (1972)		
		JEAN LAMSON	1951 (1972)	MICHEL PIERMAY	1989 (1972)		

ACTUAIRES QUALIFIÉS

ANNE ABDEL-GHANY	1993	JACQUES ARRONDEAU	1975	MARIE-FRANÇOISE BATTINI	1994	GENEVIÈVE BERAUD-GRAVILLON	1990
ERWAN ABIVEN	1999	GEORGES ASSOUD	1948	RICHARD BATTY	2003	CLAIRE BERCHATSKY	2000
LAURENCE ABIVEN	1998	JOHAN ATTAL	2002	PHILIPPE BAUDIER	1996	MARC BERGER	2000
EMMANUEL ACAR	1991	JEAN-GABRIEL ATTALI	1994	CHRISTIAN BAUDON	1987	PHILIPPE BERGER	1978
ESTELLE ADAM	2001	HELENE AUBINEAU	1989	SAMUEL BAUDRY	2002	FLORENCE BERGUIN	1992
ALEXANDRE ADAM	1998	PASCAL AUCLAIR	1983	LAURENCE BAUDUIN	1998	PATRICK BERGUIN	1993
ARIANE ADAM-GUILLAUME	1990	OLIVIER AUDOLI	2000	AGNÈS BAUER	1993	PHILIPPE BERNARD	1992
ALAIN ADICEOM	1977	JEAN-CLAUDE AUGROS	2006	DANIEL BAUER	1988	SERGE BERNAT	1989
CAROLINE AGNUS	1989	PIERRE AURELLY	1988	STANISLAS BAUGE	2003	DORIS BERNHEIM	1997
HAMID AGUERBAL	1999	FLORENCE AURELLY	1988	FRÉDÉRIC BAUM	1991	PHILIPPE BERQUIN	1972
DOMINIQUE AINOZ	1979	NATHALIE AYARD-CANTET	1996	CHRISTOPHE BAVIERE	1996	FABIENNE BERREZ	1987
HERVÉ AKOUN	1988	DANIELLE AYRINHAC	1990	LIONEL BAYLOT	2001	BENOÎT BERROU	2001
FRANÇOISE ALBERT	1943			GUILAUME BEAUJOUAN	1999	OLIVIER BERRUYER	1998
PHILIPPE ALBERTINI	1989			PIERRE BEAUMIN	1985	LAURENT BERTHAUT	1999
JEAN-GABRIEL ALBIGOT	1998	SÉBASTIEN BACHELLIER	2002	JEAN-FRANÇOIS BEAUTEMS	1994	FRANÇOIS BERTHOIX	2001
JEAN-PIERRE ALDON	1994	RÉMI BAETSLE	2001	LAURENCE BEAUVOIS	1991	ANNE BERTHOUX	1980
FREDÉRIC ALEXIS	1992	GAËLLE BAETZ	1999	GHISLAIN BEDUNEAU	1979	ERIC BERTHOUX	1981
JACQUES ALGARRON	1985	HUSEYIN BAGCI	1999	PATRICK BEHAR	1992	THIERRY BERTHOUEZ	1978
FRANCK ALLAIRE	1998	ERIC BAGHDIGUIAN	1996	THOMAS BEHAR	1995	HUGUES BERTIN	1998
BERNARD ALTARIBA	1990	BERNARD BAILLEUL	1987	NABIL BEJAOUI	1998	JEAN-PAUL BERTRAND	1983
ISABELLE AMPROU	2004	ALEXIS BAILLY	2000	OLIVIER BELGUISE	2001	GUILAUME BESSALEM	2001
JEAN-MARIE ANCELIN	1985	ERIC BALANSARD	1992	PIERRE BELHASSEN	1991	JEAN-LUC BESSON	1995
CHRISTINE ANDOUART	1993	PASCAL BALCON	2001	THIERRY BELIN	1985	EMMANUEL BESSON	1994
VOAHIRANA ANDRIAMANANTENA	1994	PIERRE BALTHAZARD	1994	EMERIC BELLANGER	1995	FRANÇOIS BEUGIN	2000
MICHEL ANTALIK	1978	MARC BARAN	1998	CHANTAL BELLIARD	1980	YANN-HERVÉ BEULZE	1986
MONIQUE ANTALIK	1979	GUYLAINE BARBEY	1997	SYLVIE BELLON	1997	PHILIPPE-ANTOINE BEZAT	2000
KARIM AOUA	2003	HENRI BARBIER	1939	ALAIN BELMONT	1977	JEAN-LUC BIANCHI	1990
VALÉRIE ARABEYRE	1994	BRIGITTE BARDON	1992	DALILA BEN HADJ HAMIDA	1988	PASCAL BIED-CHARRETTON	1994
LOUIS ARMAGNAT	1969	THIERRY BAREAU	1988	KAIS BEN-HENIA	2001	PHILIPPE BIENAIMÉ	1997
PIERRE ARNAL	1992	OLIVIER BARRAL	2001	SERGE BENAMRAM	2002	NATHALIE BIENAIMÉ	1998
MARC ARNAUD	1976	ALEXANDRA BARRAL-NEVERS	2000	VERONIQUE BENE	1996	GAËLLE BIGUET	2001
MICHEL ARNOULD	1986	PHILIPPE BARRET	1993	STÉPHAN BENET	2003	CLAIRE BILGER	1998
ANDRÉ ARRAGO	1976	PAULINE BARRIEU	2005	TAOUFIK BENJELLOUN	1994	ERIC BILLAUD	1987
		OLIVIER BARTHELEMY	1995	CORINE BENOIT	2000	DANIEL BILLET	1990
		FRANÇOIS BARTHOLIN	2001	SANDRA BENSALD	2004	DAVID BINET	2002
		LILA BENSALÉM	1999	ERIC BEQUET	1994	PIERRE-LOUIS BLANC	1996
		SANDRINE BASSIER	1999	MICHEL BERA	1985	DENIS BLANC	1992
		CHRISTIAN BASTARD	1975			MAURICE BLANCHET	1972

CÉLINE BLATTNER	1998	JEAN BRUNET	2001	MALEK CHELBI	2000	QUOC NGUYEN DAO	1997
PHILIPPE BLEIN	1989	FRANÇOIS BUAUD	1993	GREGORY CHEMAMA	2001	MATTHIEU DARRACQ PARIÉS	1999
SANDRINE BLIN	1999	FRANÇOIS BUCCHINI	1992	MARC CHENAIS	2000	ISABELLE DARTIGUELONGUE	1993
ANABELLE BLONDEAU	2003	CÉLINE BUFFET-BETIS	2001	CÉCILE CHENARD	1999	EVE DARTIGUES	2001
RÉGINALD BLONDEL	1985	LAURENT BUHLMANN	1992	PIERRE CHENARD	1999	DOMINIQUE DAVIER	1985
JEAN-MARC BLONDIAUX	1989	VAN KHOA BUI	1992	FLORENCE CHERON	1978	CHRISTIAN DAY	1998
ROBERT BLUM	1974	HERVÉ BURGER	1992	JACQUES CHEVALIER	1986	BÉATRICE DAY	1997
OLIVIER BLUMBERGER	2001	PHILIPPE BURGER	1994	JEAN-PAUL CHEVE	1989	EDOUARD DE BONNAFOS	1980
EDITH BOCQUAIRE	1976	ARNAUD BURGER	1999	ALAIN CHEVREAU	1975	CHRISTOPHE DE BUTTET	1994
ERIC BODIN	1994	EMILIANO BURGUILLO	2003	FRANÇOIS CHEYNET	1992	RÉGIS DE CHAUVERON	1951
JEAN-STÉPHANE BODO	1994	MARCELA BURQ-CERON	1999	PIERRE CHIDIAC	2002	FREDÉRIC DE COURTOIS	1999
CHRISTOPHE BOEHLER	1994	JOSCELIN BURRER	1992	JEAN-PHILIPPE CHOL	1993	MILDRED DE DECKER	1986
NOËLLE BOGUREAU	1993	ALAIN BURTIN	1992	JEAN-CLAUDE CHOLLET	1972	PAUL DE FREMINVILLE	1986
MARC-ANDRÉ BOILEAU	1977	MURIELLE BUSBIB	1995	PHILIPPE CHOU	1993	HUMBERT DE FRESNOYE	1980
FRANÇOIS BOIT	1997	CÉLINE BUSSIÈRE	2001	ISABELLE CHRISTOPHE	1987	ROBERT DE GUIGNE	1992
PIERRE BOITHIOT	1993	BENOÎT BUTEL	1996	HUGUES CHUPIN	1995	EMMANUEL DE LA BASTILLE	2000
DIDIER BOIZOT	1990	FERDIA BYRNE	2002	CATHERINE CIBOIT	1986	CHRISTIAN DE LA FOATA	1993
SAMUEL BOMONT	2002			MICHEL CINOTTI	1998	ARNAUD DE LA HOSSERAYE	1992
JEAN-MARC BONIFACIO	1991			PHILIPPE CLARK	2003	MARION DE LA RIVIERE	1998
CLEMENT BONNAMY	2001	MARIE-FRANCE CABANIS	1999	CHRISTOPHE CLAUDEL	2000	RÉGIS DE LAROUILLIÈRE	1990
JACQUES BONNARD	1976	OLIVIER CABASSON	1996	HERVÉ CLAUDIN	1993	ALAIN DE LAVERNETTE	2000
MARC BONNASSIEUX	1991	ANNE-LISE CABIOCH	2001	PATRICK CLAUZEL	1974	PATRICK DE MALHERBE	1975
ETIENNE BONNET	1999	OLIVIER CABRIGNAC	2002	SANDRINE CLEMENT	1996	GRÉGOIRE DE MONTCHALIN	1997
YANICK BONNET	1989	EDWIGE CABUT	1991	AMÉDÉE CLERMONT TONNERRE	1996	LAURE DE MONTESQUIEU	1992
CHRISTINE BONNET	1999	MAURICE CADENAT	1954	PIERRE-FOURIER CLEUVENOT	1966	JEAN-LUC DE PRIESTER	1984
FRANÇOIS BONNIN	2003	ALAIN CADINOT	1990	DENISE CLEUVENOT	1966	ALEXIS DE ROZIERES	1998
ANNE BONTOUX	1996	DAVID CADOUX	2004	CORINNE CLUZEL	1993	ODILE DE SORAS	1990
DOMINIQUE BOONE	1991	CYRIL CAILLO	1998	DANG CO-MINH	2004	ADRIEN DE TESSIERES	1999
PHILIPPE BORDE	1997	OLIVIER CALANDREAU	1998	LAURENT COCHET	1993	ALEXANDRINE DE VALLOIS	1998
PIERRE-OLIVIER BORDES	1987	JULIEN CALLARD	2000	LAURENT COCHET	2000	PIERRE DE VILLENEUVE	1972
JEAN PHILIPPE BORDI	2000	CÉLINE CALLARD	2000	EMMANUEL CODET	1998	THIBAUD DE VITRY D'AVAUCCOURT	1989
MOHAMED BOUAYAD AMINE	1991	LIONEL CALVEZ	1995	THIERRY COEURÉ	1984	THIERRY DEBENEIX	1989
PATRICK BOUCCARA	1990	DENIS CAMPANA	1980	CHRISTELLE COGNAC	1995	MARIE DEBOOSERE	2002
RACHID BOUCHAIB	1995	LOUIS CAMPION	1973	EMMANUELLE COHEN	1998	XAVIER DEBRAS	1987
MICHAËL BOUCHARD	1998	AGNÈS CANARELLI	1992	LÉONARD COHEN	1993	JEAN-FRANÇOIS DEBROIS	1969
LUDOVIC BOUCHUT	2001	XAVIER CANGARDEL	1993	ARNAUD COHEN	1997	BRUNO DECOSSE	1992
HERVÉ BOUCLIER	1986	ALEX CAPELLE	1962	ALBERT COHEN	1985	JOËL DECOSSE	1990
ALAIN BOUDIER	1984	HERVÉ CAPRON	2003	MARC COHEN	1981	JEAN-PIERRE DECOSSE	1994
CÉLINE BOUJE	1999	SYLVAIN CARACO	1998	PATRICE COHEN	1998	JEAN-FRANÇOIS DECROOCCQ	1991
ALI BOUGHALEB	1995	NADINE CARER-GERARD	1993	QUITTERIE COHEN	1998	STÉPHANE DECROOCCQ	1994
BERTRAND BOUGON	1994	STÉPHANIE CARIOU	2000	VALÉRIE COHEN	1999	PATRICK DEGIOVANNI	1987
MARIE-BRIGITTE BOUIS	1998	JULIE CARIOU	2000	BERNARD COLIN	1987	TANGUY DEHAPIOT	1990
FREDÉRIC BOULANGER	1994	JEAN-DAVID CARLUS	1996	OLIVIA COLLET-HIRTH	1997	VALÉRIE DELABRIÈRE	2000
JEAN-FRANÇOIS BOULIER	1996	IGOR CARNET	1993	BERNARD COLLIN	1973	ERIC DELAFOSSE	1993
FREDÉRIC BOULIN	1994	SÉBASTIEN CARON	1996	NICOLAS COLOZIER	1998	ISABELLE DELANGE-TOURNIAIRE	1990
FREDÉRIC BOULLIUNG	2000	CLAIRE CARRABIN-MONTAIGU	1984	JEAN-CHRISTOPHE COMBEY	1989	ANTOINE DELARUE	1989
YVES BOUQUEROD	1968	JEAN-PHILIPPE CARRASCOSA	1998	JOCELYNE CONAN	1984	MICHEL DELATTE	1990
LIONEL BOUQUET	2000	JÉRÔME CARRE	1989	VINCENT CONFAC	1997	PATRICIA DELAUX-MASSON	1989
JEAN-PAUL BOUQUIN	1968	JEAN-FRANÇOIS CARTIER	1998	ODILE CONNAC	1986	FRANÇOIS DELAVENNE	1971
OLIVIER BOURDIN	1994	JEAN CASANOVA	1977	XAVIER CONORT	1996	XAVIER-MICHEL DELEGLISE	1989
NICOLAS BOURE	1995	CHRISTOPHE CASES	1991	STÉPHANE COQUILLAUD	1996	CHRISTOPHE DELELIS-FANIEN	1997
SYLVIE BOURGEOIS	1976	JEAN-MARIE CATALA	1982	LAURENCE CORBEL	1993	PHILIPPE DELENE	1997
PHILIPPE BOURGEOIS	1987	CHARLES CAZIER	1994	STÉPHANE CORBET	1994	PHILIPPE DELERIVE	1991
THIERRY BOUSQUET	2005	RENAUD CELIE	1992	MAX CORCOS	1972	MARTINE DELESSE	1987
MENOUAR BOUTCHICHE	1987	CATHERINE CENREAUD	1995	THÉODORE CORFIAS	1970	PHILIPPE DELIENNE	1972
GREGORY BOUTIER	2000	DOMINIQUE CEOLIN	1993	SYLVAIN CRIAT	2002	ISABELLE DELIGNON-BLANCHY	1992
DAVID BOUTROU	2000	VINCENT CHABAILLE	2001	ARNAUD CORLOUER	1996	JEAN-LUC DELOMENIE	1992
MARTINE BOUVET	1981	JEAN-FRANÇOIS CHADELAT	1971	JEAN-LOUIS CORRE	1991	AURÉLIE DELORME	2002
FRANÇOIS BOUVIER	1997	HENRI CHAFFIOTTE	1995	PIERRE CORREGÉ	1996	KARINE DELPAS	1994
RICHARD BOWMAKER	2000	JANE ANAÏD CHAHINIAN	2000	CÉLINE COSENZA	2001	ERIC DEMERLE	1987
PHILIPPE BOYANCE	1988	CYRIL CHALIN	1999	JEAN-PIERRE COSSENÉT	1978	JEAN-CLAUDE DEMERSON	1973
JEAN-MARC BOYER	1994	JEAN-PAUL CHALLET	1974	SÉBASTIEN COSTE	1996	ERIC DEMOLLI	1990
PAUL BRAILLARD	1998	OLIVIER CHAMBAZ	1991	CLAIRE MARIE COSTE-LEPOUTRE	1999	NICOLAS DENIS	1991
JULIEN BRAMI	1997	PHILIPPE CHAMPIGNEUILLE	1980	BRUNO COSTES	1989	LAURENT DENIZE	1998
ERIC BRAMOUILLE	1997	PEI-YI CHANG	2000	DELPHINE COUET	2001	CÉLINE DENYS	1999
JEAN-LUC BRAS	1991	ISABELLE CHANON	1999	MÂÏSETOU COULIBALY	1998	LAURENCE DEOJEE-FONT	1993
DIDIER BRASSIER	1980	NATHALIE CHAPELLE	1994	PRISCILLA-ESTELLE COURNEDE	1998	GILLES DEPOMMIER	1987
DOMINIQUE BRASSIER	1985	RÉMI CHAPELON	1999	JACK COURTIN	1975	FABIENNE DEQUATRE	1989
MARIE-CHRISTINE BRASSIER-CHEYMOL	1979	STÉPHANE CHAPPELLIER	1994	FRANÇOIS COUSIN	1974	SABINE DERANGÈRE	1992
CHRISTIAN BREBION	1970	LAURENT CHARDONNET	1997	YVES COUTURIER	1976	CORENTINE DES ROSEAUX	2003
AMÉLIE BREITBURD	2000	NATHALIE CHARLES	2002	CHRISTOPHE COUTURIER	1989	EMMANUEL DESCHAMPS	1996
MICHEL BRETON	1968	JEAN CHARMOIS	1975	YVES CREPEY	1966	DANIEL DESCHEEMAEKERE	1999
GILLES BRIAND	1974	ARTHUR CHARPENTIER	1999	JEAN-MARC CRESTANI	1986	BERNARD DESCREUX	1989
ROMAIN BRIDET	2003	STÉPHANE CHARTIER	1994	LAURENCE CRETY	1996	CHARLES DESCURE	1996
WILLIAM BRIFFAUT	1989	PHILIPPE CHARTIER	1972	JEAN-BAPTISTE CROCOMBETTE	1986	KARINE DESIRA	2000
ISABELLE BRITON	1992	CLAUDE FLORENCE CHASSAIN	1996	GÉRARD CROSET	1970	PHILIPPE DESSERT	1994
CLAUDINE BROM-DEGERMANN	1983	PAULINE CHASSELOUP	1994	JEAN-BERNARD CROZET	1994	NICOLAS DESTOUR	1997
ETIENNE BROQUET	1987	DE CHATILLON	2001	JÉRÔME CRUGNOLA	2001	NICOLAS DEVANT	2002
FABRICE BROSSART	1997	JEAN-LUC CHASSON	1994	MARIELLE CRUGNOLA-HUMBERT	2002	CHRISTELLE DEVAUX	2004
PASCAL BROUSSOUX	1989	ISABELLE CHATELLIER	1992	GISÈLE CUNIOT	1993	RICHARD DEVILLE	1989
EVELYNE BRUGÈRE-TIGNARD	1985	XAVIER CHAUDERLOT	1988			RAPHAËL DI MARZIO	1996
ARNAUD BRUN	2001	MICHAËL CHAUDOIR	1992			JEAN-PIERRE DIAZ	1990
JEAN-PAUL BRUNEL	1976	FRANÇOIS CHAUVET	1993	FREDÉRIC DAEFFLER	2000	CHRISTELLE DIEUDONNE	1995
AURÉLIE BRUNET	2001	GWENAËL CHAZAL	1997	VALÉRIE DAGNELIES	1991	MOUHAMEDOU EL HABBIB DIOP	1995
		CAROLINE CHEDAL ANGLAY	2003	STÉPHANE DANGIBEAUD	2000	MICHAËL DONIO	1993

L							
PIERRE L'HOTELLIER	2002	OLIVIER LEGUAY	1999	CHRISTIAN MARTIN	1993	FABIENNE MORETTI - DEBETS	1999
BERTRAND LABILLOY	1993	GUILLAUME LEJEUNE	1995	VINCENT MARTIN	2001	ELISABETH MORIN	1988
JEAN-PAUL LACAM	1977	CHRISTINE LEMAIRE	2000	OLIVIER MARTIN	1993	PHILIPPE MORIN	1976
CÉCILE LACOMBE	1977	THÉRIY LEMAIRE	1991	LUC MARTIN	1987	ERIC MORSILLI	1998
PIERRE LACOSTE	1987	HUBERT LEMOINE	1989	ÉTIENNE MARTIN	2000	JULIEN MOSSON	1999
GUILLAUME LACOUR	2000	PATRICK LEMOINE	1987	ERIC MARTIN	1992	ANNE-LISE MOSSON	2000
MAX LACROIX	1933	JACQUES LEON-MARINOLLI	1975	XAVIER MARTIN SAINT LEON	1971	FRÉDÉRIC MOULIN	1993
JEAN-MAURICE LADURE	1997	PHILIPPE LEONARD	1989	ALAIN MARTINI	1973	JEAN MOULIN	1972
JEAN-THIERRY LAFFORGUE	1975	LAURENT LEPEZ	1988	VINCENT MARTINOT	2001	SERGE MOULIN	1993
MARIE-JOSÉ LAFOND	1991	FRANÇOIS LEPRINCE	2001	HÉLÈNE MARTRECHARD	1992	MICHEL MOUREN	1995
AURÉLIE LAGRE	2000	JEAN-FRANÇOIS LEQUOY	1987	CYRILLE MASCARELLE	1999	AMÉLIE MOURENS	2000
YANN LAGRE	2000	PIERRE LEROUX	1965	PIERRE MASCOMERE	1973	ARNAUD MOUVAND	1998
PHILIPPE LALOT	1998	ANTOINE LEROY	1994	SYLVIANE MASSON	1990	SEVERINE MOYER	1997
HOAI MINH LAM	1988	SOPHIE LEROY	1992	BRUNO MASSONNET	1990	NICOLE MOYSOULIER-GOUNELLE	1990
VALÉRIE LAMAISON	1994	GUILLAUME LEROY	1995	MARIE-HÉLÈNE MATA	1987	CHRISTOPHE MUGNIER	2003
LAURE LAMAZIERNE	1998	BRUNO LESCUYER	1989	MATHIAS MATALLAH	1998	JEAN-MARC MUHLHEIM	1991
DOMINIQUE LAMBERT	1979	BERTRAND LESPINASSE	2001	BERNARD MATHIEU	1985	FRIEDRICH MULLER	1994
VÉRONIQUE LAMBLE	1978	JEAN-MARIE LEVAUX	1972	PHILIPPE MATHOUILLET	1975	FABRICE MULLER	1993
OLIVIER LAMOUR	2001	EDWARD LEVAY	1989	PIERRE MATHOULIN	1987	BÉNÉDICTE MURAIL	1994
MICKAËL LAMOUR	1999	SERGE LEVEQUE	1965	CHRYSTEL MATRION	1996	BRUNO MURCUILLAT	2000
SYLVIE LAMY	2000	JEAN-MARC LEVERRIER	1988	JEAN-PIERRE MATT	1988	PASCAL MUZELLE	1979
MARIE-THÉRÈSE LANCE	1971	CHARLES LEVI	1985	NATHALIE MATTAN	1995	MICHEL-YVES MYASSARD	1975
MARC LANDES	1998	JEAN-PIERRE LEVIS	1960	VÉRONIQUE MATTEI	1979		
ANNE LANDIER-JUGLAR	1984	JONATHAN LEVY	1996	ANTOINE MATTEI	1999	N	
DIMITRI LANSU	1993	ARIETTE LEVY WILLARD	1985	GREGOIRE MAUCHAMP	1993	HÉLÈNE N'DIAYE	1995
FRANÇOIS LAPEYRE	1998	ARNAUD LEVY-RUEFF	1996	GÉRARD MAUDUIT	1963	XAVIER NAKO	1998
ANNE LARPIN	1993	ARNAUD LHERBIERE	1997	JEAN MAUHOURET	1995	LIONEL NARVAEZ	1999
ERIC LASAYGUES	1997	TY LIM	1973	MARC MAUPOUX	1994	RONAN NARVOR	1995
MARTIAL LASFARGUES	1984	ALEXANDRE LINARES	1992	CATHERINE MAURENT	1990	JEAN-FRANÇOIS NAUD	1965
JEAN-PIERRE LASSUS	1996	PATRICK LITTAYE	1971	JEAN-MARIE MAURENT	1985	HUGUES NAUDET	1988
CLAIRE LASVERGNAS	1991	GÂEL LOAEC	1999	THOMAS Mc KINLAY	2006	THIERRY NDEM GARKA	1999
CHRISTOPHE LATEULERE	2000	ANDRÉ LOEFFLER	1997	DAVID MEAR	2000	JÉRÔME NEBOUT	1999
JEAN-FRANÇOIS LAUGEL	1994	GÉRARD LOISEAU	1973	AYMERIC MEHU	1995	FRANÇOIS-XAVIER NEGRI	1996
SAMUEL LAUNAY	2002	JEAN-MARC LOIZEAU	2004	EVELYN MEIERHOLZNER	2001	CLAUDE NEGRIN	1971
DOMINIQUE LAURE	1996	RÉGIS LONGIN	1998	MARIE MEIGNIE	2003	BERTRAND NELVA-PASQUAL	1995
HENRI LAURENT	1968	MICHEL LOPEZ	1975	ERIC MEISTERMANN	1988	CÉLINE NERIEUX	2000
GILLES LAURENT	1987	BERNARD LOTH	1991	IBRAHIMA MEITE	1998	FRÉDÉRIC NEULINGER	1992
JEAN-PIERRE LAURENT	1972	YANN LOUARN	1993	ROLAND MELDENER	1999	CHRISTOPHE NEVES	1997
LIONEL LAURENT	1997	MICHEL LOUCHARD	1982	STÉPHANE MENART	1987	CHI THIEN NGO	1998
MICHEL LAVERSANNE	1989	MICHEL LUCAS	1974	GÉRARD MENEROUD	1973	JACQUES-EDWARD NGUIDJOI	1996
ALAIN LAZIMI	1987	FRANÇOIS LUSSON	1990	ARMELLE MENES	1997	HÉLÈNE NGUYEN	2001
ERIC LE BARON	1993	FLORENCE LUSTMAN	1988	JEAN-CHRISTOPHE MENGUY	1994	THI MAI HONG NGUYEN	1996
JEAN-YVES LE BERRE	1991	CHARLES LUTZ	1994	MARIE-THÉRÈSE MENUT	1981	MY NGUYEN	1978
SOPHIE LE BERRE	1992	MICHEL LUZI	1989	DIDIER MERCKLING	1987	PHI NGUYEN	2004
SYLVAIN LE BIHAN	1999	M		JEAN-CHRISTOPHE MERER	1996	VIET-SIEU NGUYEN-NGOC	2000
GUY LE BORDAIS	1950	FRANÇOIS MACAIRE	1989	HERVE MERIADEC	1997	THOMAS NGUYEN-NHON	1993
HERVE LE BORGNE	1972	MARYLINE MACHADO MADALENO	2001	CÉCILE MERINE	1994	ALEXANDRA NICO	2001
BERNARD LE BRAS	1988	GILBERT MACQUART	1994	SYLVAIN MERLUS	2000	ALÉXIS NICOT	2001
JULIEN LE CALVEZ	2001	BENOÎT MAES	1994	PHILIPPE METAIS	1993	MAGALI NOE	1994
RENAN LE DRET	1992	GEORGES MAGNAUD	1979	CLAUDE METHOT	2002	WILLIAM NOGARET	1997
FABRICE LE DUVEHAT	1983	VALÉRIE MAGNEN	1997	BRICE METOIS	1999	CHRISTINE NONNENMACHER	1995
EMMANUEL LE FLOC'H	2001	PATRICK MAGNIER	2004	CÉLYA MEUNIER	2003	SYLVIE NONNON	1987
LOIC LE FOLL	1995	LUDOVIC MAGNIN	1997	GUILLAUME MEYER	1999		
CHRISTOPHE LE GARREC	1994	FABRICE MAGNIN	1998	KARIM MEZANI	1997	O, P	
PIERRE LE GARREC	1998	PHILIPPE MAHE	1993	ARNAUD MEZIERES	1998	PHILIPPE OBER	1988
ERIC LE GENTIL	1989	SOPHIE MAHUTEAU	2000	LAURE MEZIERES	1996	MANUELLE OBERLE - BERNHARD	2000
ANNE LE GOFF	1996	ROGER MAILLARD	1990	DAVID MICHEL	2001	AGNÈS OBRADORS	1988
PHILIPPE LE GUELLEC	1982	MICHEL MAINETTI	1973	ERIC MICHEL	1986	HERVÉ ODJO	1999
STÉPHANIE LE GUEN	1995	MOHAMED MAJRI	2000	PIERRE MICHEL	1993	BRUNO ODOUX	1980
GURVAN LE GUERN	1996	JEAN-FRANÇOIS MALAGOLA	1993	SOPHIE MICHON	1987	LAURE OLLIE	1996
CATHERINE LE GUERN	1991	NICOLAS MALCOIFFE	1999	PIERRE MIEHE	2000	ANNE OLLIER	1993
PATRICE LE MEN	1973	SYLVIE MALECOT	1993	ROGER MIEHE	1972	ANANI AYODELE OLYMPIO	2004
XAVIER LE MINOR	1955	JEAN MALHOMME	1996	MICHEL MIETTON	1979	DANIÈLE ORTLIEB	1994
GURVAN LE RHUN	2001	CHRISTIAN MALIGORNE	1987	PASCAL MIGNERY	1989	BERNARD OUDET	1978
FRANÇOIS LE ROMAIN	1966	SNEJINA MALINOVA	1999	JEAN DANIEL MILLET	1972	AYMERIC OUDIN	2001
SYLVIANE LE SAUX	1995	MICHELE MALLERET	1982	ANDRÉE MINASSIAN - LACHAT	1981	PATRICK PADOL	1994
FRANCK LE VALLOIS	1999	PATRICK MALLET	1978	GÉRARD MINOC	1973	NATHALIE PAILLOT-MUHLHEIM	1990
MARIE-CLAUDE LEBRUN	1988	PIERRE MANCINI	1962	DAVID MISERAY	1994	PATRICE PALSKY	2004
JEAN-MARIE LECA	1967	DAVID MANEVAL	2000	PIERRE MITAULT	1959	KARINE PAN - PULLANDRE	1994
MARIELLE LECLERE	1997	JEAN-MICHEL MANGIN	1992	YVES MOALIC	1964	NATHALIE PANNETIER	1992
ERIC LECOEUR	1992	ANTOINE MANTEL	1989	PATRICE MODERC	2000	XAVIER PANUEL	1994
CHRISTINE LEFEBVRE	1995	SANDRO MANTOVANI	1989	JEAN MODRY	2001	NICOLAS PAPADOPOULOU	1989
PHILIPPE LEFEUVRE	1989	MARIE-ISABELLE MARCELLESI	2000	ANNE MOEGLIN	1979	CÉCILE PARADIS	2003
FAIZA LEFEVRE	1994	ALBERT MARCHAL	1948	ALAIN MOEGLIN	1978	DIDER PARAMUCCHIO	1996
JEAN-MARIE LEFEVRE	1993	THIERRY MARCHAL	1987	FRÉDÉRIC MOIROUD	1998	PASCAL PARANT	1992
VIVIANE LEFLAIVE	2000	NICOLAS MARESCAUX	2003	REZKI MOKDAD	2000	BERNARD PARIS	1990
CYRIL LEGER	2003	GILLES MARET	1993	BRIGITTE MOLKHOU	1989	FRÉDÉRIC PASCAL	1997
FLORIAN LEGER	1997	THIERRY MAREY	1996	GÉRALD MONCHANIN	1996	BRUNO PASQUIER	1992
KÉLOMÉ LEGER-GNANVO	1997	HERVÉ MARGUIN	1992	GILLES MONGIS	1995	JEAN-NOËL PASSAVE	1999
PHILIPPE LEGLISE	1990	PHILIPPE MARIE-JEANNE	1989	JEAN-JACQUES MONNERAY	1988	DAVID PASTEL	1993
THOMAS LEGRAIN	1998	ANNE MARION	1989	LAURENT MONSIGNY	2000	PIERRE-ALAIN PATARD	2001
NICOLAS-MICHEL LEGRAND	1999	PATRICK MARMIER	1994	LAURENT MONTADOR	1992	CHRISTOPHE PAUTET	1987
DIDIER LEGRAND	1988	AMBROISE MARQUIS	1996	JEAN-LUC MONTANE	1993	NADINE PAVAROTTI	1995
BRUNO LEGROS	1967	THIERRY MARTEL	1991	LIONEL MONTOCCHIO	1992	MARIE-LAURE PAVOT-GAGNARD	1997
				VÉRONIQUE MORAND	1988	LAURENT PECHINOT	1990

W, Y, Z

OLIVIER WALLERAND	1991
DIDIER WARZEE	1996
AGNES WAT	1993
DIDIER WECKNER	1993
MARIE-ODILE WEIBEL-MARET	1993
CHRISTIAAN WEJLING	1989

PHILIPPE WEISS	1988
FABRICE WELSCH	1996
ANDRÉ WENCKER	1996
HUGH WESTON SMITH	1999
ALAIN WICKER	1967
JEAN-CHARLES WILLARD	2003
JOËL WINTER	1973
PASCALLE WITTMER	1990

SOPHIE WITTMER	1994
SOPHIE WOLF MATHOREL	1990
DIDIER WOLFF	1993
ALEXANDRE YOU	2000
HELENE ZALESKI	1989
CLAUDE ZAOUATI	1993
DENISE ZARDO	1985
ARIËLE ZEIDMAN	1986

VINCENT ZELLER	1981
SOPHIE ZERBIB	1998
PIERRE ZORN	2000
JEAN ZUCCARELLI	1996
BRUNO ZUTTERLING	1995
ALAIN ZWEIBRUCKER	1998

ACTUAIRES ASSOCIÉS

A

GEORGES ABBEY	2004
ARNAUD ACHARD	2005
ANNE-CLAUDE ADAM	2004
NICOLAS ADAM	2001
MOUNA AIT OMAR	2005
MARIUS AKRE	2003
RENAUD ALLAUZEN	2004
STÉPHANIE AMIEL	2006
VALÉRIE ANDRE	2005
JEAN-MARC ANTONIOLI	2006
YANNICK APPERT-RAULLIN	2005
ANNE-LAURE ARBIN	2004
PHILIPPE ARGOU	2004
OLIVIER ARLES	1997
SOPHIE ARNAUD	2004
MARIE-LAURE ARNAULT	2006
LAURE ATANGANA (GUEHERY)	2003
JEAN-DAVID AUBE	2005
EMMANUEL AVRIL	2005
JORDAN AZERRAF	2006

B

MARC BAGARRY	2005
REMY BAGUE	2005
CÉCILE BALTHASAR	2003
CYRIL BARRITAUD	2004
LAURENCE BARRY	1992
DELPHINE BASSET	2005
ANNE-CÉCILE BASTIDE	2005
ALAIN BAUMER	1995
EMMANUEL BECACHE	2005
STÉPHANIE BEGUE	2004
FRANÇOIS BEHAEGEL	1995
JÉRÔME BEHAR	2005
ARLETTE BELABOUT OTAM	2004
PIERRE BELORGEOT	1993
RIM BEN DHAOU	2006
MEHDI BEN YOUSSEF	2006
FARID BENCHEMAN	2006
GUILAUME BENETEAU	2005
LOUBNA BENKIRANE	2004
NASSERA BENOSMANE	2006
ERIC BENSOUSSAN	1999
VIVIEN BERBIGIER	2004
CHARLINE BERCOT	2006
FRANÇOIS BERGER	2004
JÉRÔME BERGER	1997
RICHARD BERGERON	2002
ARNAUD BERJON	1997
EMMANUEL BERTHELE	2006
MATHIEU BESNARD	2005
PIERRE BILLIAU	2005
PIERRE BISMUTH	2006
CHRISTOPHE BIZET	2004
STÉPHANE BLETON	2003
CATHERINE BOBTCHIEFF	2003
HERVÉ BOIRAL	1992
TONY BOISSEAU	2006
STÉPHANE BONCHE	2006
ANNE-CHARLOTTE BONGARD	2004
STÉPHANE BONIN	2005
AURÉLIE BONNEFOI	2004
JEAN-BENOIT BORDES	1993
JAKUB BOROWICZ	2005
NICOLAS BOSÇ	1995
PIERRE-ALAIN BOSCHER	2003
HELENE BOUCHEAU	2004
CAROLE BOUCHER	2003
JEAN BOUCHET	2005
SABRI BOUDRAMA	2005

OLIVIER BOUGAREL	2005
FRANCK BOUKOBZA	2006
OLIVIER BOULARAND	2006
PATRICIA BOULKROUNE	2004
THOMAS BOURDOISEAU	2006
LAURENT BOURSON	1992
CLAIRE BOUTIN	1996
EVE-LAURE BOUTONNET	2004
MAXIME BOYER	1998
CHRISTOPHE BOZETTI	2003
CÉLINE BRASQUET	2004
NICOLAS BRAUN	2004
FABIENNE BRERO	2006
CAMILLE BRETON	2006
LAURENT BRIS	2005
SEBASTIEN BROCARD	2003
AGNÈS BRUHAT	2005
VINCENT BRUNEL	1991
PIERRE BRUNET	1979
ANTOINE BYJANI	2006

C

CHLOË CADENE	2003
NICOLAS CADIOU	2003
DAVID CAILLAUD	2006
RENAUD CAILLET	2006
LESLIE CALVANICO	2005
SOPHIE CALVARD	2005
YANN CAMBOURIS	2005
DAVID CARON	2003
PHILIPPE CARPENTIER	2004
VIOLAINE CAUSSE	2004
JEAN-BAPTISTE CAUVIN	2004
OLIVIER CAYOT	2004
LIONEL CAZALI	2006
JEAN-CLAUDE CELLARD	1962
GILLES CHABANOL	2003
FABIENNE CHANE-TING-SANG	2003
PEILI CHANG	2005
THOMAS CHAPUIS	2005
VINCENT CHARLES-GERVAIS	2004
CÉCILE CHARPENEL	2006
SOLANGE CHARRIER	2006
FRANÇOIS CHAUMEL	2005
LOÏC CHENU	2005
FRANCK CHEVALIER	2003
CAROLINE CHIHUN	2003
MORGANE CHIRON	2006
YONI CHOCHA	2005
NORDINE CHOUKAR	2004
MARIA CHRAÏBI	2005
HOANG VIET CHU	2006
OLIVIER CLAEYS	2006
CATHERINE CLAUSSE	2005
JEAN-MICHEL CLEMENT	2005
NICOLAS CLEMENT	2004
OLIVIER CLEMENT	2004
DAVID CLERMONT	2006
ERWAN CODET	2005
MIKAËL COHEN	1996
SANDER COHEN	2004
THIERRY COHIGNAC	2006
SEBASTIEN COL	2005
XAVIER COLIN	2003
VALÉRIE COLIN - DANAT	2004
YVES COLOMB	2006
FLORENT COMBES	2003
OLIVIER CONSTANTIN	2005
JIMMY CORCOS	2006
FLORENCE CORRE	2003
MÉLANIE CORRE	2005
AURÉLIE COSMA	2005
JEAN-PIERRE COSTA	2005
CÉDRIC COSTE	2005
GAËLLE COSTILLE	2004

BENOÎT COURMONT	2004
YANN COUVET	1998
CLAIRE CREUZOT	1987
SEBASTIEN CROUZET	2003

D

VINCENT DAMAS	2004
PHILIPPE DAMAY	1994
RAPHAËL DANDO	2006
MOHAMED DARRAZI	2004
ISABELLE DARRIBEAUDE	2003
ANNE DE BOURGUIGNON	2004
DOMINIQUE DE COMEIRAS	1965
BRUNE DE COURSON	2006
FLORE DE GASTINES	2004
CAMILLE DE LACROIX	2005
DE LAVALETTE	2005
LUC DE LIGNIERES	1995
SOPHIE DE LOIRAY	2006
OLIVIER DE MONPLANET	2004
MARIE-EDMÉE DE MONTS	2004
DE SAVASSE	2004
ANTOINE DE SARRAU	2005
ARANE DE TAILLANDIER	2005
CÉDRIC DE TERNAY	2005
NICOLAS DECHAUX	2005
ROBIN DEGOUGE	2004
EMMANUEL DELAFOSSE	2004
DELPHINE DELAVEAU	2006
NICOLAS DELCOURT	2003
ARNAUD DELCROIX	2005
FRANÇOIS DELORD	1981
AURÉLIE DELUZE	2004
HELENE DENIS	2003
CLAIRE DEOM	2006
SÉVERINE DEPUISSET	2003
ANTHONY DERIEU	2005
CHRISTELLE DESOUHANT	2005
AURÉLIE DESPEYROUX	2003
PHILIPPE DESPLANCHE	2004
JOHANN DESPRIEE	1992
ARNAUD DESSAIN GELINET	1992
FLORENCE DEUCHER	2006
LAURENT DEVINEAU	2006
JÉRÉMIE DEVUN	2006
DANIELLE DHIN DIPPAH	2005
KHADIDIATOU DIENG	2003
RAPHAËL DILLINGER	2003
EMMANUEL DISDET	1987
VANESSA DITSCH	2004
NAVAZ DJADAOUJEE	2006
SANDRINE DJANOGLY	2006
PIERRE DORE	2003
LAURENT DOUBROVINE	1991
CÉCILE DOUVILLÉ	2004
EMILIE DRESSE (LEFFEBVRE)	2004
JULIE DREVILLON	2005
NOÉMIE DREYFUS	2005
SARAH DREYFUS	2006
JULIETTE DUCHASSAING	2004
MARY CÉCILE DUCHON	1999
ANNE DUCREUX	2004
RODY DUENAS	2004
FRANÇOIS DUEZ	2006
ALEXANDRE DUFOURG	1998
JULIEN DUGAS	2004
GAËL DUGELAY	2005
BENOÎT DUHIL DE BÉNAZE	2004
RAVIN DUMANOIR	2004
SÉVERINE DUNOYER	2004
ÉLODIE DURAND	2005
PASCAL DURAND	2004

E, F

ANGÉLIQUE EGRET	2004
-----------------	------

LAILA EL BAHTOURI-WEBER	2005
ABDALLAH EL MALAKI	2006
LEILA ELJALAT	2005
FLORENCE EMONS	2005
STÉPHANIE ERONI	2005
GUILAUME EROUKHMANOFF	2005
MICHELLE ESCARABAJAL	1986
PAUL ESMÉIN	2005
ANTOINE ESQUIEU	2006
ANNE EYRAUD-LOISEL	2006
HERVÉ FAGNONI	1988
FABIEN FAIVRE	2003
ARNAUD FALLER	1989
PIERRE-JEAN FARANDA	1966
RAZACK FASSASSI	2004
OLIVIER FAUCHER	2004
GILLES FAVIER	1988
AUDREY FAVRE	2006
MYRIAM FELDMAN-WEIL	1997
SARA FERT	2005
BÉNÉDICTE FETZER	2003
STÉPHANIE FEUVRIER	2004
GILBERT FINETTE	1988
KARIM FIRAS	2005
DAVID FITOUCHI	2004
GWENÉL FLEURENCE	2005
CHARLOTTE FOIRIEN	2004
BENOÎT FONTAINE	2005
MICHEL FONTAINE	2003
CHRISTINE FOURNIER	1997
PIERRE FRANÇOIS	1992
CHRISTOPHE FRANTZ	2003
ERIC FRECON	2003
BENJAMIN FROEA	2005
SEBASTIEN FULLA	2006

G, H

CAROLINE GALLAIS	1992
MATHILDE GAROTIN	2005
BERNARD GAUTIER	1991
JEAN-FRANÇOIS GAVANOU	2005
MARTINE GELABERT	2003
ANNE GENEST	2006
GUILAUME GENTY	2005
ALAIN GEORGET	1995
SOPHIE GEORGET	1996
MICHEL GERMAIN	2005
PHILIPPE GIRARD	2005
ALEXANDRA GIVRY	2004
HORTENSE GLAIZAL	2005
THOMAS GLEIZE	2003
MÉLANIE GLENAT	2003
GÉRALDINE GOLDMINC	2004
CHRISTINA GOMES	2003
GEORGES LOUIS GONCALVES	2005
YOANN GOUYEN	2004
MARIE GRAEFFLY	2006
AURÉLIE GRANVEAUX	2006
DAVID GRAVIER	2006
JEAN-FRANÇOIS GREGOIRE	1996
ADINA GRIGORIU	1999
FRANÇOIS GRINDA	2004
HENRI XAVIER GRUNDER	2004
MARIETTE GRZEBIENOWSKI	2003
MURIEL GUENASSIA-CHEMOUNY	2006
JONATHAN GUEZ	2005
CHARLOTTE GUEZENNEC	2005
ADRIEN GULLAUMOND	2006
PHILIPPE GUIROD	1999
PATRICK GUIVARCH	1989
JEAN-CHARLES GUIZOUARN	2003
DENIS GUYARD	1988
EMMANUEL GUYOT	2004
SAMIA HACHICHA	2005
IANA HADJIGUEORGUEVA	2004

THIBAUD HAGER 2005
 SADECK HAMI 2004
 MARION HAMON 2005
 YVON HAYS 1989
 LISE JINGJIE HE 2005
 FRANÇOIS HEMARD 2004
 PASCAL HENRI-GALLI 1976
 MATHIEU HENRY 2005
 YANN HENRY 2004
 FABIENNE HIRRIEN 2003
 VÉRONIQUE HOFFMANN 1988
 GILLES HOSTACHY 2006
 GÉRAUD HUBINOIS 2006
 HERVE HÜE 2005
 BENOÎT HUGONIN 2005
 EMMANUELLE HUGUET 2005

I, J, K

RODRIGO IBARRA-JARRIN 1986
 FLORIAN IELPO 2006
 CHRISTOPHE IZART 2004
 ETIENNE IZRALEWICZ 2005
 BORIS JACQUET 2004
 JEAN-MARC JACQUET 1968
 STÉPHANE JASSON 2006
 FRANÇOIS JAUDEL 2005
 ERIC JENCK 2006
 LAURENCE JOEL 2005
 MELLIE JOLIVOT 2005
 JEAN-LOUP JOLY 1990
 ERIC JONDEAU 1992
 MATHILDE JUNG 2004
 DORRA KALLEL 2005
 JALEL KALLEL 2006
 PERRINE KALTWASSER 2005
 AMINATA KANE 2004
 MAGALI KELLE 2005
 CORINNE KEO 2006
 SYLVAIN KEREBEL 2004
 LINDA KESSOUR 2005
 BÉATRICE KHAMMALA 2006
 VALÉRIE KLEIN 2004
 ARMAND PATRICK KOMNEK
 NDOINGBOU 2004
 PATRICK KONE 2006
 ANAÏS KOSKAS 2006
 FABRICE KRIEF 2003
 ANNE-CÉCILE KRIEG 2006
 VINCENT KUSNIK 2004

L

LUDIVINE LABARRE 2006
 ROMAIN LABAUNE 2005
 JEAN-PIERRE LACROUTE 2005
 ADRIEN LAFAILLE 2004
 MATHIEU LAFOND 2003
 FRÉDÉRIC LAGIER 1994
 YACINE LALAM 2005
 AURÉLIE LAMBERTYN 2006
 VÉRONIQUE LAMOUR 2006
 MARC LANFRANCHI 1998
 OLIVIER LAPLENIE 2005
 JEAN-YVES LASSAUT 2006
 MYRIAM LASSERI 1997
 CAROLINE LAUDRIN 2003
 BENJAMIN LAURENT 2006
 JEAN-PAUL LAURENT 1992
 TEYI LAWSON 2004
 QUANG TUAN LE 1998
 LOMIG LE BIS 2006
 CATHERINE LE CORRE 2004
 SYLVIE LE DELLILOU 2006
 JÉRÔME LE FUR 2004
 ÉMILIE LE GARS 2005
 ANNE-SOPHIE LE GOUALLEC 2006
 ANNE-LAURE LE HUNSEC 2004
 ERIC LE LOUET 2004
 PIERRE LE MOINE 2005
 PHILIPPE LEBATTEUX 2005
 MARIE-CAROLE LECERCLE 1995
 HÉLÈNE LECOQ 1997
 YVES LEDERER 2006
 VALÉRIE LEFEBVRE-GAUAUD 1988

EMILIE LEGER 2005
 VINCENT LELIEUR 2006
 MAXIME LEMAIRE 2005
 CLÉLIA LEMAIRE - SAUVET 2006
 MARC LEMMEL 1995
 PATRICK LEMPEREUR 2005
 SOPHIE LEPORHO 2004
 ELISABETH LEQUEN 1995
 FRÉDÉRIC LESCOAT 2003
 FLORIAN LEULLIER 2003
 CATHERINE LEZON 1991
 ELISE LHEUREUX 2006
 GÉRALDINE LIBIS 1991
 TANGUY LOAËC 2002
 STÉPHANE LOISEL 2006
 ARNAUD-JOSÉ LOKO 1994
 JEAN-MARIE LOOTVOET 2005
 PIERRE LOUIS 2004
 ANNE-LAURE LOUVEL 2005
 CHRISTOPHE LUNVEN 2006

M

ROLAND MADOU 1965
 AXEL MAHUIZIER 2006
 NOÉMIE MARCIANO 2003
 DAVID MARCOVICI 2004
 VÉRONIQUE MARPILLAT 2006
 SOPHIE MARTIGNOLLES 1995
 DOMINIQUE MARTIN 1989
 RÉMI MARTIN 2005
 LAURENCE MARTINI 2004
 THIERRY MASQUELIER 1977
 EMMANUEL MASSE 1999
 EVELYNE MASSÉ 2004
 RACHEL MATHIS 2006
 GUILLAUME MAZE 2004
 MURIELLE MELOT 1999
 AMÉLIE MENARD 2005
 PIERRE-ALEXANDRE MERCIER 2003
 CHAFIC MERHY 2006
 GUILLAUME MERLE 2003
 CLAUDE MERLIN 1977
 AURÉLIE MESNARD 2004
 LAËTTIA MESTDAGH 2006
 OLIVIER MEUNIER 2004
 BENOÎT MEYER 2003
 MICHEL MEYER 1978
 ARNAUD MEZIERE 2004
 ALIX MIGDAL 1995
 DAMIEN MIGOUT 2004
 BRUNO MIGUEL 2006
 ALEXANDRU MINCIU 2004
 FANNY MINTRONE 2004
 ISABELLE MISAK 2003
 FRÉDÉRIC MISSIKA 1993
 JEAN-NOËL MOCHEL 2003
 AUDREY MOMEIN 2006
 FABRICE MONCHAL 2003
 LAURENT MONET 1993
 JOËL MONTAUBAN 2004
 JULIEN MOREAU 2002
 ALEXANDRE MOUDIAPPANADIN 2005
 KARIM MOUHSSINE 1995
 GWENAËL MOULIN 1997
 PIERRE-JEAN MOULIN 2004
 MARI-SOLÈNE MOURRAIN 2006
 LOUIS MOUSSU 2003
 ALAIN MOUTTOU 1995
 PHILIPPE MOUY 1987
 MEHDI MRAD 2006
 STÉPHANE MYSONA 1999

N, O

KOUAMÉ AUGUSTIN N'DRI 2006
 LEA NEFUSSI 2004
 JULIE NELET 2003
 NICOLAS NEUVILLE 2003
 TZE YANG NGO 2004
 HA NGUYEN NGOC THANH 2006
 KETTY NISSAN 2004
 VIRGINIE NISSAN 2004
 ULRICH NOAILLY 2005
 OLIVIER NOBLESSE 2006

VIRAK NOU 2006
 PATRICE ODO 2005
 CÉDRIC OLIER 2004
 JEAN-BAPTISTE OLIVIER 2004
 THIALOUNI OUDANONH 2005
 BENJAMIN OYER 1992
 BIRSEN OZTURK 2003

P

OLIVIER PAILLE 2005
 CHLOÉ PAILLOT 2004
 DOMINIQUE PAINA 1995
 ERIC PAIRE 1988
 PERRINE PAQUET 2006
 CÉLINE PELTIER 2005
 JOHNNY PARIS 2006
 VINCENT PASQUOTTI 2002
 XAVIER PASTOR 2005
 PAULINE PEDRONO 2006
 CÉLINE PELTIER 2003
 CHRISTIAN PEREZ 2006
 PIERRE PERREAUX 1992
 CLAUDE PERRET 1992
 OPHÉLIE PERRET 2005
 CHRISTINE PERRIN 1994
 FRANÇOIS PETER 1987
 NICOLAS PETITOT 1990
 NOÉMIE PEY 2005
 YVES PEZILLA-LEYDIER 1974
 MARTIAL PHÉLIPPE-GUINVARC'H 2006
 FLORIANE PIAN 2005
 CHLOÉ PICANDET 2004
 CLÉMENT PICARD 2003
 ANTOINE PICCARDI 2003
 ANTOINE PIERACCI 2004
 BRUNO PINSON 2005
 PAULINE PLANCKE 2004
 GUILLAUME PLANTIN 1997
 CLAUDE PLOIVY 2006
 ROBIN PLOURDE 2004
 PHILIPPE POBEL 1983
 JULIEN POIRIEUX 2005
 OLIVIER POLLET VILLARD 2004
 MELODIE POLLET-VILLARD-CHALAYE 2005
 MARGOL POPPER 1979
 SÉVERINE POUS 2005
 JEAN-DENYS PRUNET 2002
 DAMIEN PUJADE-LAURRAINE 2003

Q, R

STANISLAS QUÉLIN 2006
 MAMY RAMAHATRA 2004
 NADIA RAMANANTSOSA 2006
 FLORIANE RAMILLON 2004
 DIANA RANGUELOVA 2005
 CELINE RANTY 2004
 GEORGES-ÉTIENNE RATYÉ 1964
 DAMIEN RAYMOND 2004
 LAURENT RENAUX 2004
 YVES RENNO 2005
 YANN RIBOURG 2006
 FABIEN RICHARD 2005
 ISABELLE RICHARD 1986
 RAPHAËL RIMELIN 1993
 JOHANN RIVALLAND 2004
 GILDAS ROBERT 2005
 THIBAUT ROBERT 2005
 PHILIPPE ROCARD 1999
 DIDIER ROCHETTE 2005
 CÉLINE ROGET 2005
 JULIA RONA 2005
 SIMON ROSENBLATT 1989
 LUDOVIC ROSSIAUD 2002
 SOPHIE ROTH 1995
 STANISLAS ROTH 1992
 CATHERINE ROUCHON-MACHARD 1987
 RIWALENN ROUSIC 2004
 JULIEN ROUSSELO 2005
 MARINA ROUXEL 2005
 CATHERINE RUIILLERE 2006
 VINCENT RUOL 2004

S

MARIE-LINE SADI-HONNIBAL 1996
 GUILLAUME SAINT-JEAN 2006
 VIRGINIE SALAUN 2003
 DAVID SAMAMA 2004
 JÉRÔME SANDER 1992
 ANNE SARAGOSA 2004
 JÉRÔME SARRAIL 2003
 RÉMI SAUCIÉ 2006
 JULIEN SAUNIER 2006
 CÉDRIC SAUSER 2005
 CATHERINE SCHALLER 1993
 BERNARD SCHAUDEL 1979
 MARION SCHIATTI 2006
 NICOLAS SCHIMEL 1989
 FLORENCE SCHOSGER 2005
 FRÉDÉRIC SCHWACH 2004
 ALEXANDRE SEGURA 2004
 GUILLAUME SERDECZNY 2003
 BENJAMIN SERRA 2006
 PASCAL SERRAND 2005
 DAVID SIBAI 2005
 LAURE SIMEON 2003
 MICHEL-PAUL SIMONNET 1980
 SOFIA SLAOUI 2006
 LAURENT SOMON 2005
 DELPHINE SOUCHET 2003
 CARINE SOUCHON 2005
 CHRISTOPHE SOULIÉ 2005
 MANSOUR SOW 2006
 CAROLE SPLICAL 2005
 RÉMI STEINER 1991
 JULIE SURGET 2005

T

WASSIM TABBAH 2006
 JEAN-JACQUES TARDY 1997
 SOPHIE TARRON 2006
 AUDREY TAVARES 2006
 JULIA TEBOUL 2006
 GUILLAUME TERGNY 2006
 CAROLINE TERRASSON 2005
 NICOLAS THABAULT 2003
 PIERRE THEROND 2004
 ROMAIN THION 2001
 LINDA THISSIER 2006
 PIERRE TISSOT 2006
 JACQUES TOLEDANO 2005
 SABABE TOUAT 2005
 QUYNH-LE TRAN 2006
 CHRISTOPHE TRIQUET 2002
 PIERRE TROUILLET 2006
 PIERRE TRUCHET 1967
 DOMINIQUE ALAIN TURCO 1988

U, V, W, Y, Z

ELISE URION 2005
 JULIE VALLET 2003
 CAROLINE VAN DER PUJIL 1997
 FRANCIS VAN DER RIET 1989
 VIRGINIE VASSEUR 2003
 PIERRE VENDE 2005
 BERTRAND VERDIER 2005
 ISABELLE VERGUES 2004
 ALAIN VERNOTTE 1972
 CÉLIA VESSELINOFF 2005
 FLORENT VICAINÉ 2003
 BENOÎT VIGAN 2005
 MARIE-CLAIRE VIGIER 2006
 BEI WANG 2004
 JEAN-MARC WASSSEN 2005
 FRÉDÉRIC WEBER 2005
 PIERRE WENDLING 2005
 JEAN-PIERRE WIEDMER 1989
 PASCAL WINTER 2005
 MERIEM YABARI 2005
 ERIC ARMEL YONTA TCHOUPOU 2005
 Wafa YOUSSEF 2006
 BÉNÉDICTE YU 2005
 MINGJIE YU 2005
 FRANÇOIS YZAMBART 1977
 MARYAM ZANDI 2006
 GABRIELLE ZERAH 1998

L'année actuarielle 2005-2006 – Directeur de la publication : Franck PINETTE

Co-édition : Centre d'Études Actuarielles et Institut des Actuaires sous la responsabilité éditoriale de l'Institut des Actuaires.

Pour plus d'informations : secretariatgeneral@institutdesactuaires.com – www.institutdesactuaires.com

Maquette et réalisation : BRIEF – Imprimeur : Stipa